



centre
d'études et
de recherches
sur les
qualifications

STATISTIQUE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE FINANCEE
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS
D'EMPLOYEURS N° 2483)
ANNEES 1978-1979

NOVEMBRE 1980

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)

9, rue Sextius-Michel, 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 575.62.63

Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Education, qui en assure la tutelle, le ministre des Universités, le ministre du Travail et de la Participation et les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions.

Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de Perfectionnement.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

HUIT MEMBRES DE DROIT

- Vimont (Claude), directeur de l'ONISEP, président
- Pinet (Marcel), directeur général de la programmation et de la coordination, Ministère de l'Education
- Blanchard (Alain), directeur des affaires financières, Ministère de l'Education
- Malassis (Louis), directeur général de l'enseignement et de la recherche au Ministère de l'Agriculture
- Sauviron (Jean-Pierre), directeur général de l'industrie, Ministère de l'Industrie
- Vught (Gabriel), directeur général de l'Administration et de la Fonction publique
- Salomon (Jean-Claude), directeur des affaires générales et financières au Ministère des Universités
- Rezeau (Michel), chef du service des études et de la statistique au Ministère du Travail et de la Participation

NEUF MEMBRES DESIGNES REPRESENTANT

- Le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle
- L'Institut national de la statistique et des études économiques
- L'Institut national d'études démographiques
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'Economie.
- Le Service des études informatiques et statistiques au Ministère de l'Education
- L'Agence nationale pour l'Emploi
- Le Centre national de la recherche scientifique

DEUX MEMBRES ELUS PAR LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU CENTRE

(Renouvellement annuel)

CINQ PERSONNALITES COOP- TEES EN RAISON DE LEUR COMPETENCE

- Devaud (Marcelle), présidente du Comité du travail féminin, membre du Conseil économique et social.
- Durand (Claude), directeur du Groupe de sociologie du travail à l'Université de Paris VII
- Eicher (Jean-Claude), directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'Education de l'Université de Dijon
- Geymond (Bernard), responsable du Département du personnel non-cadre à la société Ferrodo.
- Salmon (Pierre), conseiller scientifique pour le secteur des sciences économiques et sociales à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS DES SYNDICATS ET PROFESSIONS

Blondeau (ACCI)
Bonhomme (représentant la
CGT au Conseil d'adminis-
tration de l'ONISEP)

Burande (CFTC)
Cayeux (de) (CNPF)
Terry (UIMM)
Cheramy (FEN)
Galpin (CGT-FO)

Guillaume (FNSEA)
M^{lle} Richard (APCM)
Roussel (APCA)
Darmais (CFDT)
Teboul (CGC)

**STATISTIQUE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE FINANCÉE
PAR LES ENTREPRISES**

**(Traitement des déclarations d'employeurs n°2483)
(Années 1978-1979)**

Ce dossier a été réalisé par Emile-François VANPOULLE dans le cadre du Département de l'emploi et des prévisions.

Les traitements informatiques ont été assurés par Kalthoum CHAUSSEPIED et Cristina GARDES.

© La Documentation Française - Paris 1980
ISBN : 2-11-000630-7

AVANT - PROPOS

Cette statistique de la formation continue concerne les résultats détaillés de l'année 1978 et les données provisoires relatives à la dernière année civile 1979.

Elle permet de retracer, sur la période de huit années qui va de 1972 à 1979, l'évolution de trois indicateurs essentiels pour suivre l'application de la loi du 16 juillet 1971 :

- le taux réel de participation financière des entreprises à la formation ;*
- la proportion des salariés ayant bénéficié d'un stage ;*
- la répartition des stagiaires selon leur qualification.*

Elle donne également, pour les deux dernières années, l'image de la formation professionnelle continue financée par les entreprises, pour la France entière, pour chaque région et département, puis enfin pour les différents secteurs de notre économie.

Il s'agit donc là d'un document de référence, qui vient confirmer la régularité de la production des informations confiées au CEREQ par le Comité interministériel de la formation professionnelle sur l'évolution statistique de la formation continue dans les entreprises.

Gabriel DUCRAY

*Directeur du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications*

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	7
1/ <u>Le traitement statistique des déclarations d'employeurs</u>	10
11/ <u>La méthode employée</u>	10
12/ <u>Le champ de la statistique</u>	11
2/ <u>Données nationales globales (1978 et 1979)</u>	13
21/ <u>Les dépenses de formation</u>	13
22/ <u>Les entreprises ayant eu des stagiaires</u>	15
23/ <u>Les stagiaires et les stages</u>	16
3/ <u>Analyse géographique</u>	19
31/ <u>Données régionales</u>	19
32/ <u>Données départementales (1978)</u>	20
4/ <u>Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1978)</u>	21
41/ <u>Champs de la statistique 1978 et 1976 par secteur</u>	21
42/ <u>Les données sectorielles pour 1978</u>	22
43/ <u>Typologie et description des secteurs</u>	24
CONCLUSION	38
ANNEXE (Tableaux)	39
<u>Liste des secteurs d'activité économique</u>	84
<u>Fac-similé de la déclaration 2483</u>	86
<u>Liste des tableaux et graphiques</u>	89

INTRODUCTION

Depuis la loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue, le CEREQ est chargé par le Comité interministériel de la formation professionnelle du traitement statistique des déclarations que les entreprises sont tenues de déposer chaque année pour retracer l'emploi de leur participation au financement de la formation professionnelle continue.

Les résultats de ce traitement sont régulièrement diffusés auprès des instances administratives concernées : Secrétariat Général de la formation professionnelle, Missions régionales (services de contrôle de la formation professionnelle continue), ainsi qu'auprès de l'INSEE et de ses observatoires régionaux. L'essentiel en est repris chaque année par le Secrétariat Général de la formation professionnelle dans le document annexé à la loi de finances qui, conformément à l'article 11 de la loi, retrace l'emploi de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

Les principales données relatives aux premières années d'application de la loi ont été rassemblées dans des rapports (1) qui peuvent être consultés au CEREQ.

Deux dossiers (2) plus largement diffusés ont fourni les résultats détaillés pour les années 1976, 1977, et 1978 données provisoires. Le présent dossier présente de façon comparable ceux des années 1978 (données définitives) et 1979 (données provisoires).

On a d'abord retracé l'évolution de trois indicateurs pour chaque année de 1972 à 1979 : le taux de participation financière, la proportion de salariés ayant bénéficié de stages, la répartition des stagiaires par catégorie professionnelle (tableau page 9).

(1) CEREQ - Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Traitement statistique des déclarations d'employeurs n° 2483.
Années 1972-1973-1974 (février 1976)
Années 1974-1975 (janvier 1977)
Années 1975-1976 (décembre 1977)

(2) CEREQ - Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises (Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483)
Années 1976-1977 (octobre 1978) - La Documentation française
Années 1977-1978 (octobre 1979) - La Documentation française

L'estimation du champ de la statistique pour 1978 précède les résultats de 1978 et 1979, analysés successivement aux plans national, régional, départemental et sectoriel. Ils sont accompagnés de graphiques visualisant divers indicateurs pour 1978 ; on y a fait figurer aussi les valeurs de 1977, pour autant qu'elles s'écartent de façon significative de celles de 1978.

Une série de graphiques supplémentaires permet de comparer les taux de stagiaires hommes et femmes, souvent très différents.

Enfin, on a poursuivi l'étude à champ constant entamée l'année précédente, et qui permet de déterminer dans quelle mesure les petites entreprises ont formé des stagiaires au cours d'une ou plusieurs des trois années 1976-1977-1978.

Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1979

(1979 : données provisoires)

t₁ Taux de participation financière % (1)

Année		1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Classe 1	10 à 19 sal.	0,47	0,51	0,66	0,70	0,71	0,82	0,86	0,94
Classe 2	20 à 49 sal.	0,62	0,70	0,86	0,89	0,88	0,97	1,03	1,05
Classe 3	50 à 499 sal.	0,92	1,01	1,14	1,17	1,17	1,28	1,28	1,29
Classe 4	500 à 1 999 sal.	1,91	1,35	1,45	1,49	1,50	1,61	1,66	1,63
Classe 5	2 000 sal. et plus		2,42	2,59	2,53	2,50	2,73	2,83	2,88
Total		1,35	1,49	1,63	1,63	1,62	1,76	1,82	1,81

t₃ Pourcentage de salariés ayant bénéficié de stages

Classe 1	10 à 19 sal.	1,4	2,6	3,5	3,6	3,6	3,4	3,0	3,1
Classe 2	20 à 49 sal.	2,3	4,6	5,9	6,1	5,8	5,6	5,3	5,2
Classe 3	50 à 499 sal.	6,1	10,5	12,1	13,5	13,4	13,6	12,6	12,4
Classe 4	500 à 1 999 sal.	17,8	15,7	18,1	19,5	19,8	20,1	20,1	20,0
Classe 5	2 000 sal. et plus		24,8	29,5	29,1	28,6	29,6	30,7	30,9
Total		10,7	14,6	17,1	17,6	17,4	17,7	17,6	17,2

Structure des nombres de stagiaires selon la catégorie professionnelle

Manoeuvres - OS	18	17	17	16	17	16	15	15
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	36	41	44	46	45	45	46	47
Agents de maîtrise Agents techniques	27	25	24	23	23	24	24	23
Ingénieurs - Cadres	19	17	15	15	15	15	15	15
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) En 1972 et 1973, le taux légal était de 0,8 % des salaires ; de 1974 à 1977, il était de 1 % ; depuis 1978, il est de 1,1 %.

1/ Le Traitement statistique des déclarations d'employeurs

11/ La méthode employée

La loi du 16 juillet 1971 fait obligation à toutes les entreprises privées, aux établissements publics et semi-publics à caractère industriel et commercial, et aux services publics à caractère marchand (1), employant au moins 10 salariés, d'établir tous les ans une déclaration (n° 2483) retraçant leur participation à la formation professionnelle continue.

Le fac-similé de la déclaration figure en annexe page 86.

La méthode de traitement diffère très peu de celle décrite dans le précédent dossier.

Les déclarations, remises en avril aux services fiscaux départementaux, sont envoyées par ceux-ci en mai aux vingt deux services régionaux de contrôle de la formation professionnelle continue. Ces derniers les répartissent en cinq classes de taille :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
10 à 19	20 à 49	50 à 499	500 à 1 999	2 000 salariés ou plus ;

ils tirent un échantillon aléatoire, au taux de 1/10 dans la première classe de taille et de 1/5 dans la deuxième ; les déclarations des autres classes de taille font l'objet d'un traitement exhaustif, sauf dans les régions les plus importantes où on tire un échantillon au taux 1/2 dans la classe 3.

Après un contrôle sommaire, les déclarations de l'échantillon sont saisies sur bande magnétique ; un programme informatique détecte les déclarations erronées, qui sont ensuite corrigées par les services régionaux de contrôle après contact avec les entreprises.

Le traitement informatique des déclarations correctes de ce premier échantillon permet de fournir en septembre des résultats provisoires nationaux et régionaux.

En mai de l'année suivante sont fournis les résultats définitifs, qui comportent une analyse par secteur d'activité économique. Dans l'inter valle, on a saisi les caractéristiques de taille, localisation et activité de

(1) Pour la définition des services marchands, voir INSEE, Nomenclatures d'activités et de produits 1973 : une unité rend des services marchands lorsque les ressources de cette unité proviennent pour plus de 50 % de la vente de ces services.

toutes les entreprises ayant remis une déclaration, parmi lesquelles on a tiré un échantillon complémentaire calculé pour assurer des résultats significatifs dans chaque secteur, aussi bien au plan régional qu'au plan national, tout en minimisant l'importance de l'échantillon total.

On a en outre inclus dans cet échantillon de 1978 celles des entreprises de moins de 500 salariés dont les déclarations de 1976 et 1977 avaient été saisies, le traitement de cet échantillon constant permettant de suivre le comportement des mêmes entreprises pendant trois années successives, surtout en ce qui concerne leurs efforts de formation de stagiaires. On l'a complété par un certain nombre d'autres entreprises dont les déclarations avaient été saisies en 1977, de façon à obtenir un échantillon constant sur les deux années 1977-1978 d'effectif comparable à celui des années 1976-1977, exploité l'année précédente.

12/ Le champ de la statistique

Le tableau 1 (1) donne les nombres d'entreprises et de leurs salariés, définitifs pour 1978, provisoires pour 1979. Les nombres d'entreprises constituant l'échantillon figurent au tableau 2.

On peut estimer le champ théorique - en nombres de salariés - des déclarations 2483 pour 1978 grâce aux indications fournies par la publication D 72 des collections de l'INSEE : Structure des emplois en 1978.

Le champ de cette dernière enquête couvre les établissements de plus de 10 salariés des secteurs privé et semi-public. L'estimation de son champ théorique, faite à l'aide des statistiques de l'Unedic, couvre les établissements des mêmes secteurs, à l'exception de l'agriculture, employant 10 salariés et plus. Au 31/3/78, elle concernait 11 217 000 salariés.

Elle ne diffère du champ théorique des déclarations 2483 que sur les deux points suivants :

a/ un certain nombre d'établissements semi-publics sont dans le champ des déclarations 2483 et non dans celui de l'enquête structure des emplois ; la situation est inverse pour d'autres établissements. Le solde des effectifs à ajouter au nombre ci-dessus est d'environ 58 000 salariés, ce qui porte le champ théorique des déclarations 2483 à 11 275 000 salariés environ, agriculture exceptée ;

(1) Tous les tableaux cités figurent en annexe, à la fin de ce dossier

b/ les déclarations 2483 couvrent les salariés des établissements de moins de 10 salariés appartenant à des entreprises d'au moins 10 salariés, ce qui n'est pas le cas de l'enquête structure des emplois. L'estimation ci-dessus du champ théorique des déclarations 2483 est donc sous-évaluée.

L'effectif des salariés des entreprises hors agriculture ayant déposé une déclaration 2483 pour 1978 étant de 10 274 000, le champ théorique est couvert à 91,1 % au plus, ce qui permet de considérer les résultats comme très significatifs. On n'a opéré aucun redressement visant à fournir des résultats relatifs au champ théorique ; seules sont prises en compte les déclarations effectivement parvenues dans les services régionaux de contrôle.

L'unité statistique des déclarations 2483 étant l'entreprise, et celle de l'enquête "structure des emplois" étant l'établissement, cette dernière ne permet pas de déterminer les proportions des nombres d'entreprises ayant remis une déclaration 2483.

Cette comparaison est rendue possible par une étude de l'INSEE dont l'unité statistique est l'entreprise, et qui résulte de l'exploitation du fichier des Bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) et de l'Enquête annuelle d'entreprises, mis en concordance par le système SUSE (1). La dernière année pour laquelle cette statistique est disponible - mais non publiée - est 1976. Elle exclut les secteurs suivants :

T01 Agriculture
T36 Assurances
T37 Organismes financiers
T38 Services non marchands

et parmi les Services marchands, (T29, 30, 33, 34) ceux qui ne sont pas assujettis aux BIC : enseignement, recherche, santé, action sociale.

Le champ de la statistique des déclarations 2483 est toutefois un peu supérieur à celui de l'INSEE, car il inclut les entreprises ayant moins de 10 salariés au 31/12/76, mais en ayant eu au moins 10 en moyenne en 1976, alors que l'INSEE ne prend en compte que celles ayant eu 10 salariés ou plus au 31/12/76.

(1) N° 64 E des Collections de l'INSEE : Les entreprises françaises, concentration et grandes entreprises des secteurs et des branches, année 1975.

Au total, sur 127 800 entreprises assujetties en 1976, 110 800, soit 87 %, avaient remis une déclaration. Les pourcentages des nombres de ces entreprises par classe de taille étaient les suivants :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
80 %	93 %	89 %	91 %	91 %	87 %

Les résultats définitifs du traitement des déclarations 2483 pour 1978 sont disponibles, et les résultats provisoires pour 1979.

Pour cette dernière année, comme le montre le tableau 1, le champ est moins bien couvert ; en effet, un certain nombre de déclarations n'étaient pas encore parvenues aux services régionaux de contrôle à la date du traitement. Etant donné l'importance du déficit dans la classe 5, le poids relatif de celle-ci s'en trouve réduit ; il s'ensuit une certaine distorsion des indices globaux, qui retrouveront sans doute leurs valeurs correctes, un peu plus élevées, lors du traitement définitif.

2/ Données nationales globales

21/ Les dépenses de formation

Le tableau 3 donne la répartition des entreprises selon leur taux de participation financière. En 1978, 47 % des entreprises, employant 29 % des salariés, étaient très proches du taux légal de 1,1 % des salaires. En 1979, le nombre d'entreprises très proches de ce taux est passé à 51 %, employant 32 % des salariés. Dans le même temps, le nombre d'entreprises n'atteignant pas le taux légal est passé de 34 %, avec 20 % des salariés, à 31 %, avec 19 % des salariés.

Depuis 1978, les entreprises sont tenues de verser au Trésor, le 15/9 au plus tard, 0,2 % de la masse salariale de l'année précédente majorée de 8 %.

Le tableau ci-dessous donne les nombres d'entreprises ayant exposé des dépenses de formation autres que le poste obligatoire ci-dessus, et de celles ayant fait un versement au Trésor autre que celui de 0,2 % du 15/9.

Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés :

- ayant fait des dépenses de formation autres que les versements de 0,2 % du 15/9 ;
- ayant fait des versements au Trésor (autres que le précédent).

(1979 : données provisoires)

		1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
		1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
		Entreprises ayant fait des dépenses de formation	Entreprises %	82	87	94	94	99	99	100	100	100	100
	Salariés %	83	88	94	95	99	99	100	100	100	100	98	98
Entreprises ayant versé au Trésor	Entreprises %	40	33	24	22	14	12	4	4	3	2	28	24
	Salariés %	39	32	23	21	12	10	4	4	2	1	11	10

Ce ne sont guère que les entreprises de moins de 50 salariés qui ne participent pas aux dépenses de formation, sinon par les versements obligatoires de 0,2 % ; le nombre des plus petites qui sont dans ce cas a toutefois diminué de 1978 à 1979. Au total, moins de 2 % des salariés dépendent de telles entreprises.

En 1979, les entreprises qui ont atteint pour la première fois le seuil de 10 salariés ont été autorisées à opérer, sur le montant de leurs salaires constituant la base de leur obligation légale, un abattement de 360 000 F. C'est le salaire net ainsi obtenu qui est désormais utilisé pour le calcul des taux de participation financière. 3 600 entreprises ont opéré cet abattement en 1979 ; le montant en est de 1 280 millions de francs.

Le tableau 4 : données financières, montre que pour les entreprises de moins de 50 salariés, le taux de participation financière, bien qu'ayant crû de 1978 à 1979, reste encore assez éloigné du taux légal de 1,1 %. Pour les autres entreprises, il est resté stable. Au total, il a été de 1,81 % en 1979, la masse de dépenses atteignant 9,5 milliards de francs, y compris le versement de 0,2 % des salaires, qui ont été déclarés pour 960 millions.

Le tableau 5 donne pour chaque classe de taille la structure des dépenses de formation selon leur nature. Comme antérieurement, la part des dépenses de fonctionnement interne et de rémunération des stagiaires croît avec la taille des entreprises ; la situation est inverse pour les dépenses de convention et les versements aux fonds d'assurance formation. On notera une certaine poursuite du mouvement de hausse de ces derniers. Quant au reste, la structure des dépenses a très peu varié de 1978 à 1979.

Les montants du versement de 0,2 % des salaires paraissent inférieurs à l'obligation légale. Il semble que certaines entreprises négligent de reporter sur leur déclaration 2483 le versement qu'elles ont fait à ce titre au Trésor. En 1979, 11 500 entreprises employant 427 000 salariés étaient encore dans ce cas ; le déficit apparent de versement ne dépasse pas 40 millions de francs.

On a indiqué au tableau 6 les nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie ; on n'a pris en compte que les entreprises qui ne se sont pas limitées au seul versement de 0,2 %. On remarquera, compte tenu de la différence de champ, l'augmentation du nombre de petites entreprises qui cotisent à des fonds d'assurance formation, et la diminution du nombre de celles qui font appel à des conventions.

22/ Les entreprises ayant eu des stagiaires

Si la très grande majorité des entreprises consentent maintenant des dépenses de formation, il en va tout autrement de celles qui ont des stagiaires.

Pourcentage des nombres d'entreprises, et de leurs salariés, ayant eu des stagiaires

(1979 : données provisoires)

	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Total	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
Entreprises %	17	17	35	34	69	69	92	91	94	94	36	35
Salariés %	18	18	37	36	75	75	92	92	96	96	75	74

Ces pourcentages paraissent stabilisés dans toutes les classes de taille, à un niveau très faible pour les plus petites entreprises.

Le traitement à champ constant mentionné plus haut, constitué des déclarations de 1976, 1977 et 1978 d'un sous-échantillon d'entreprises de 10 à 499 salariés, permet de distinguer celles qui ont formé des stagiaires trois années de suite, deux années sur trois, une seule année, ou pas du tout.

Pourcentages des nombres d'entreprises
ayant eu des stagiaires :

	Cl 1 %	Cl 2 %	Cl 3 %
les 3 années 1976-1977-1978	8	23	65
2 années sur 3	10	14	10
1 seule année	14	16	7
aucun stagiaire	67	47	18

Dans la classe 1, les 2/3 des entreprises n'ont eu aucun stagiaire en trois ans ; moins d'une sur dix en a eu trois années de suite. A l'inverse, les 2/3 des entreprises de la classe 3 ont eu des stagiaires les trois années, une sur cinq n'en a eu aucun. La classe 2 est dans une situation intermédiaire, avec près de la moitié des entreprises n'ayant eu aucun stagiaire.

23/ Les stagiaires et les stages

Le tableau 7 donne la répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille ; il faudrait y ajouter le nombre de stagiaires formés grâce aux fonds d'assurance formation, qui a été de 195 000 en 1978 et de 201 000 en 1979 (1).

(1) Source : Formation professionnelle et promotion sociale, annexes aux projets de loi de finances pour 1980 et 1981

En considérant le tableau ci-dessous :

Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages

(1979 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979

dans l'ensemble des entreprises

Hommes	3,1	3,3	5,7	5,5	13,7	13,3	21,7	21,5	33,1	34,2	19,6	19,2
Femmes	2,7	2,7	4,4	4,6	10,7	10,9	17,5	17,4	23,4	21,7	13,5	13,1
TOTAL	3,0	3,1	5,3	5,2	12,6	12,4	20,1	20,0	30,7	30,9	17,6	17,2

dans les seules entreprises ayant eu des stagiaires

TOTAL	17	17,6	14,3	14,6	16,7	16,5	21,8	21,8	31,9	32,2	23,6	23,3
-------	----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

on voit que le pourcentage de salariés ayant suivi des stages a peu varié de 1978 à 1979, et qu'il croît toujours très fortement avec la taille des entreprises. S'il reste très faible dans les plus petites, ceci est dû beaucoup plus au petit nombre d'entreprises ayant eu des stagiaires qu'à la proportion, dans ces dernières, des salariés ayant suivi des stages, proportion qui reste assez constante pour les entreprises de moins de 2 000 salariés.

On remarquera d'autre part que le taux de stagiaires femmes n'est qu'environ 80 % de celui des hommes dans les entreprises de moins de 2 000 salariés, et de 65 % dans les plus grandes, soit 70 % dans l'ensemble.

On trouvera dans le tableau 8 les nombres de stagiaires et d'heures de stage pour les quatre catégories professionnelles de la déclaration (1) pour chaque classe de taille.

-
- (1) - Manoeuvres-Ouvriers spécialisés-Employés non qualifiés
 - Ouvriers et employés qualifiés
 - Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens
 - Ingénieurs et cadres

Le tableau 9 indique la répartition des stagiaires selon ces catégories, en pourcentage. Plus de 60 % des stagiaires sont des ouvriers ou employés ; cette proportion est cependant plus faible dans les petites entreprises, qui forment relativement plus d'ingénieurs et cadres et moins d'agents de maîtrise et techniciens.

L'enquête "structure des emplois" de l'INSEE déjà citée permet de remonter à la structure selon les quatre catégories professionnelles des salariés des entreprises ayant déposé une déclaration 2483 pour 1978. On a dû toutefois exclure le secteur Bâtiment-génie civil, pour des raisons qui sont exposées au chapitre 43 de l'analyse sectorielle.

On en tire (tableau 10) la proportion des salariés de chacune des quatre catégories ayant suivi des stages. Cette proportion passe de 10 % pour les personnels non qualifiés à 33 % pour les ingénieurs et cadres ; mais, comme on le verra plus loin, les situations sont très diversifiées selon les secteurs d'activité économique.

La durée moyenne des stages est donnée par le tableau 11, selon la catégorie professionnelle et la classe de taille ; ces durées ont faiblement diminué de 1978 à 1979.

Le tableau 12 donne les montants moyens de dépenses de formation par salarié.

Le tableau 13 fournit la répartition des stages individuels, selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise ou en application de conventions, et selon les quatre types prévus par la loi, dont nous rappelons ci-dessous la définition succincte :

prévention : stages destinés aux travailleurs menacés de licenciement ;
adaptation : stages destinés à faciliter l'accès à un premier ou à un nouvel emploi
la dénomination des deux autres catégories de stage parle d'elle-même.

Un certain nombre de stagiaires ont bénéficié de plusieurs stages, puisque le nombre de ceux-ci excède d'environ 14 % le nombre de ceux-là. Environ 50 % des stages sont organisés à l'intérieur des entreprises, et 50 % en application de conventions, sauf les stages de prévention et d'adaptation qui le sont respectivement pour 34 % et 75 % dans les entreprises.

D'autre part, 80 % environ des stages sont des stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

Les graphiques du tableau 14 mettent en évidence les structures des nombres de stages individuels dans chaque classe de taille : comme on pouvait s'y attendre d'après la structure des dépenses, la proportion de stages organisés dans l'entreprise croît fortement avec la taille, pour atteindre près de 70 % dans la classe 5 ; par contre, les proportions des quatre types de stage accusent des variations beaucoup plus faibles.

Enfin, le tableau 15 présente une analyse des nombres de congés de formation ; ils sont définis comme congés "accordés sur demande expresse du salarié". Toutefois, ils sont souvent repris dans le plan de formation de l'entreprise ; leur nombre est donc probablement sous-estimé.

3/ Analyse géographique

Les résultats fournis à l'échelon national ont été également établis pour chacune des vingt deux régions de programme et, avec un moindre détail, pour chacun des 95 départements.

Rappelons que chaque entreprise regroupe dans une unique déclaration 2483 les données relatives à l'ensemble de ses établissements, quelle qu'en soit la localisation, et qu'elle la dépose en général à la recette des impôts du département de son siège social. Il s'ensuit que les statistiques régionales et départementales ne fournissent pas la mesure des efforts de formation faits dans les établissements des diverses régions et départements, mais de ceux menés par les entreprises qui y ont déposé leurs déclarations.

Pour corriger cette déformation, le CEREQ a mené en 1980, auprès des entreprises exploitant plusieurs établissements (1) employant au moins 50 salariés, une enquête - maintenant bisannuelle - sur la formation professionnelle continue dans chacun de ceux-ci en 1979. Le dépouillement de cette enquête est en cours.

31/ Données régionales

Le tableau 16 rassemble les principales données régionales : nombres d'entreprises, nombres de salariés et structure par classe de taille, dépenses consenties, nombres de stagiaires, ainsi que les ratios déjà présentés précédemment.

(1) Usine, atelier, entrepôt, bureau, chantier, succursale, etc.

Etant donné la très forte influence de la taille des entreprises sur tous les aspects de leur participation à la formation professionnelle continue, on a indiqué dans chaque région la structure (en pourcentage) des nombres de salariés par classe de taille. La très forte concentration dans la Région ILE DE FRANCE des entreprises de grande taille entraîne celle des dépenses et des stagiaires. Notons toutefois que l'essentiel du déficit provisoire des déclarations de 1979 de la classe 5 mentionné plus haut se situe dans cette région, ce qui explique la diminution apparente du poids de cette classe dans la région.

Comme précédemment, les pourcentages des nombres d'entreprises ayant consenti des dépenses ne prennent en compte que celles qui ont fait d'autres dépenses que les versements de 0,2 % du 15/9 au Trésor.

Le tableau 17 donne les principales masses de dépenses par région : dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise, dépenses en vertu de conventions, rémunérations des stagiaires, versements à des fonds d'assurance formation. Le poste "autres dépenses" inclut les versements de 0,2 % mentionnés ci-dessus.

Le tableau 18 fournit les taux de participation financière par classe de taille ; le tableau 19 reprend ces taux sous forme de graphiques.

Enfin, le tableau 20 donne les nombres de stagiaires et d'heures de stage dans les quatre catégories professionnelles.

32/ Données départementales

Le tableau 21 fournit les principales données départementales pour 1978. Comme pour les données régionales, il s'agit de celles relatives aux entreprises déposant leur déclaration dans chaque département, et non aux établissements qui y sont situés.

4/ Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1978)

Depuis l'année 1975, cette analyse est faite selon les 38 secteurs d'activité économique, définis par la brochure de l'INSEE : "Regroupement des Nomenclatures d'activités et de produits 1973, Niveaux 15 et 40". Le regroupement adopté correspond au niveau 40 (code T 40), identique à la nomenclature SECT 38 de la Comptabilité nationale.

La liste des secteurs est donnée en annexe page 84.

41/ Champ de la statistique par secteur

Comme il a été dit plus haut, le champ théorique des déclarations 2483 pour 1978 peut être estimé à l'aide des indications fournies par la publication D 72 des collections de l'INSEE. Après correction des quelques différences de champ entre les deux statistiques, le tableau 22 donne, en pourcentage des nombres de salariés, le taux de couverture du champ théorique par les déclarations 2483, par secteur. Certains d'entre eux ont été regroupés pour les faire coïncider avec la nomenclature MT 1 de secteurs, qui est celle de la publication D 72.

Il subsiste toutefois une certaine incertitude sur le champ théorique de divers secteurs ; en effet, celui-ci est défini par l'activité principale des établissements, tandis que le champ des secteurs de la statistique des déclarations 2483 l'est par l'activité principale des entreprises, lesquelles peuvent comporter divers établissements d'activités principales différentes, en particulier dans le domaine de certaines industries de transformation. Le regroupement de secteurs figurant également dans le tableau 22 fait disparaître en grande partie ces discordances.

Le tableau 23 fournit d'autre part, pour l'année 1976 et pour 11 secteurs agrégés selon le code U, la comparaison par classe de taille entre les nombres d'entreprises théoriquement assujetties et de celles qui avaient envoyé leur déclaration 2483. Il s'agit ici dans les deux cas des secteurs d'activité principale des entreprises.

En bref, si le champ théorique est bien ou très bien couvert pour les secteurs de l'énergie, la plupart de ceux de l'industrie, le commerce, les transports, les assurances et les organismes financiers, il l'est moins bien pour le bâtiment et génie civil, et les services. En outre, c'est dans la classe 1 que les entreprises manquantes sont les plus nombreuses. Rappelons aussi que pour les raisons mentionnées au chapitre 12, ces taux de couverture peuvent être surestimés.

42/ Les données sectorielles pour 1978

Les principales données par secteur figurent au tableau 24. Etant donné la grande influence de la taille des entreprises sur leurs efforts de formation, on a indiqué en colonne 4 la structure par classe de taille de chaque secteur, c'est-à-dire le pourcentage des salariés appartenant aux entreprises de chaque classe de taille.

Si dans presque tous les secteurs la proportion du nombre des entreprises consentant des dépenses de formation (col. 6) atteint ou même dépasse largement 85 %, il n'en va pas de même du nombre de celles qui ont des stagiaires (col. 8). Cet indicateur t_2 mesure la diffusion dans les entreprises de la participation physique à la formation, tandis que t_3 : pourcentage des salariés ayant suivi des stages (col. 9), mesure la diffusion de la formation parmi les salariés et, avec le nombre h d'heures de stage par salarié (col. 11), l'intensité de l'effort physique de formation des entreprises.

Le graphique du tableau 25 situe la position de chaque secteur selon le taux t_1 de participation financière (en abscisse) et le taux t_3 du nombre de stagiaires (en ordonnée).

De façon analogue, le graphique du tableau 25 situe la position de chaque secteur selon la durée moyenne des stages (nombre moyen d'heures de stage par stagiaire) en abscisse, et le taux t_3 du nombre de stagiaires en ordonnée. Les hyperboles $d \times t_3 = Cte$ (en tireté) sont les courbes de nombres égaux d'heures h de stage par salarié ; ce sont donc des courbes d'efforts physiques de formation égaux.

Sur ces deux graphiques, on a rappelé en rouge la position des secteurs en 1977 ; les variations d'une année sur l'autre, quand elles sont significatives, sont mentionnées par une flèche. Pour ne pas surcharger le graphique, la position en 1977 des secteurs qui ne sont pas dans ce cas n'a pas été numérotée.

Dans chaque classe de taille, l'effort physique de formation est resté stable en moyenne ; il n'a donc pas été influencé défavorablement par le versement au Trésor de 0,2 % du 15/9/78, qui s'est traduit en général par une légère hausse des taux financiers. Celle-ci a même été notable dans un certain nombre de secteurs, mais il s'agit, à une exception près (Métaux non ferreux) de secteurs où ce taux dépassait déjà 2,5 % en 1977. Mais elle ne s'accompagne que dans de rares cas d'une augmentation de l'effort physique de formation.

A l'aide du premier graphique, on reprendra plus loin la typologie des secteurs présentée dans le document d'octobre 1978 précité ; le deuxième graphique permettra de l'affiner dans certains cas. Auparavant, on présentera les principaux indicateurs par classe de taille ; on a toutefois négligé les strates trop petites, c'est-à-dire contenant moins de 2 000 salariés.

Le tableau 27 donne les taux de participation financière t1 par classe de taille, et le tableau 28 reprend les mêmes taux sous forme de graphiques.

Les tableaux 29 et 30 présentent les mêmes graphiques pour les taux t2 d'entreprises ayant eu des stagiaires, et t3 de salariés ayant suivi des stages.

Sur les graphiques de t1 et t3, on a rappelé les valeurs de ces indicateurs en 1977 quand celles de 1978 s'en écartent de façon significative.

Les graphiques du tableau 31 permettent de comparer les taux de stagiaires hommes et femmes en 1978. Quelle que soit la strate secteur x taille, à part de rares exceptions, le taux de stagiaires femmes est toujours inférieur à celui des hommes, et parfois dans de fortes proportions.

Le tableau 32 qui résulte du traitement à champ constant, donne les proportions des nombres d'entreprises des trois premières classes de taille, selon qu'elles ont eu des stagiaires en 1976, 1977 et 1978, deux années sur trois, une année seulement, ou pas du tout. Etant donné l'effectif relativement faible de l'échantillon constant, les proportions dans chaque secteur sont souvent connues avec une fourchette d'incertitude statistique assez importante. C'est pourquoi on n'a indiqué que les valeurs qui ont au moins 95 % de chances de s'écarter de façon significative de la valeur moyenne de leur classe de taille.

Le tableau 33 donne les résultats du traitement à champ constant 1977/1978, pour lequel l'échantillon est plus important. Ne tenant pas compte du comportement des entreprises en 1976, ils ne sont pas comparables avec ceux du tableau précédent ; ils sont fournis ici par souci de continuité statistique.

Le tableau 34 donne pour chaque secteur la durée moyenne des stages pour chacune des quatre catégories professionnelles entre lesquelles la déclaration 2483 répartit les salariés.

Le tableau 35 fournit d'abord, en abscisse, la répartition en pourcentage des salariés de chaque secteur selon leur catégorie professionnelle, tirée de l'enquête "Structure des emplois 1978" déjà citée. Dans chaque case figure le pourcentage du nombre de salariés de la catégorie correspondante ayant suivi des stages. Il convient toutefois de rappeler ici l'incertitude qui peut affecter ces pourcentages dans certains secteurs, étant données les différences de champ entre enquête "structure des emplois", qui fournit la structure des salariés des établissements, et statistique des déclarations 2483, qui donne la structure des stagiaires des entreprises.

N'y figure pas l'important secteur 24 Bâtiment-génie civil, qui verse une grande partie de sa participation à un fonds d'assurance formation, lequel forme des stagiaires qui ne sont pas repris dans les présentes statistiques, très peu significatives sur ce point pour ce secteur.

43/ Typologie et description des secteurs

Les secteurs ont été répartis en sept groupes (1), le premier critère de classement étant le taux global de participation financière t1, le second, qui lui est subordonné, étant la proportion t3 des salariés ayant suivi des stages. Dans chaque groupe, les secteurs se différencient en outre par la durée moyenne des stages.

Dans chaque secteur, on étudiera d'abord les valeurs des trois indicateurs t1 t2 t3 selon la classe de taille ainsi que, s'il y a lieu, leurs variations par rapport à 1977 et les données tirées du traitement à champ constant. On examinera ensuite, pour chaque secteur pris dans son ensemble, le nombre d'heures de stage par salarié, ainsi que les valeurs des taux de stagiaires t3 selon les quatre catégories professionnelles et le sexe. Toutes ces données sont comparées aux valeurs moyennes pour l'ensemble des secteurs.

(1) Ces regroupements peuvent être assez différents de ceux de 1977, ce qui n'a d'autre signification que descriptive.

Groupe A

- 06 Electricité, gaz et eau
- 04 Charbon et cokéfaction
- 31 Transports
- 05 Pétrole et gaz naturel
- 37 Organismes financiers
- 36 Assurances

Tous ces secteurs ont un taux financier t1 compris entre 2,7 et 4,2 % et qui, sauf pour le quatrième, a plus ou moins nettement augmenté de 1977 à 1978. Les taux de stagiaires t3 sont compris entre 32 et 53 % ; les nombres d'heures de stage par salarié, entre 23 et 29.

Les deux premiers, ainsi que le pétrole, sont extrêmement concentrés dans la classe 5, qui comprend 89 à 98 % des salariés, employés dans de très grandes entreprises presque toutes semi-publiques. Dans les classes 3 et 4, les trois indicateurs t1 t2 t3 ont aussi des valeurs très supérieures à la moyenne.

Le secteur Electricité-gaz-eau emploie une très faible proportion de personnel non qualifié, et une très forte proportion de techniciens-agents de maîtrise, et d'ingénieurs-cadres. La proportion de stagiaires est très faible pour le personnel non qualifié, élevée pour les ingénieurs-cadres. Les durées de stages sont élevées, surtout pour le personnel non qualifié.

Dans le secteur Charbon-cokéfaction, la structure des emplois est incertaine, du fait qu'une seule houillère de bassin sur trois a répondu à l'enquête de l'INSEE. Sous cette réserve, on y notera la forte proportion de qualifiés, le taux de stagiaires t3 élevé pour la maîtrise et pour les non-qualifiés. Ceux-ci bénéficient d'une durée moyenne de stages élevée, qui diminue quand la qualification augmente.

Dans ces deux secteurs, les taux de stagiaires femmes sont très inférieurs à ceux des hommes, et même à ceux de la moyenne nationale dans la classe 5.

Le secteur Pétrole-gaz naturel a une très faible proportion de non qualifiés, de fortes proportions de maîtrise et d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, partout supérieurs à la moyenne nationale, croissent fortement avec la qualification. Les durées de stage sont assez uniformes, plus courtes pour les non qualifiés.

Le secteur Transports peut se subdiviser en deux ensembles très dissemblables ; le premier est constitué d'un très petit nombre de très grandes entreprises semi-publiques, employant 55 % des salariés du secteur ; le second comprend un très grand nombre d'entreprises (plus de 5 600) réparties dans les quatre premières classes de taille.

Seul le premier ensemble (classe 5) présente des taux t1 et t3 très supérieurs aux moyennes nationales. Dans les quatre autres classes, si t1 et t2 sont proches de celles-ci, le taux de stagiaires t3 est inférieur. Dans la classe 5, le taux de stagiaires femmes, tout en étant supérieur à la moyenne nationale, atteint à peine la moitié de celui des hommes.

Ce secteur emploie une proportion très élevée de personnel qualifié, et assez faible de personnel non qualifié, ainsi que d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, élevés, sont assez uniformes pour les quatre catégories. Les durées de stage sont élevées pour les ingénieurs-cadres, et proches de la moyenne pour les autres catégories.

On remarquera que ces deux secteurs sont parmi les rares où une hausse du taux financier s'est accompagnée d'une certaine augmentation du nombre d'heures de stage par salarié en 1978.

Le secteur des Organismes financiers est très concentré. Les entreprises de plus de 500 salariés en emploient 79 %. Dans toutes les classes de taille, t1 t2 t3 sont largement supérieurs à la moyenne nationale ; les proportions d'entreprises qui n'ont eu aucun stagiaire en trois ans sont faibles. C'est le secteur où le taux de stagiaires femmes est le plus élevé, quoique inférieur à celui des hommes.

Ce secteur emploie une faible proportion de personnel non qualifié, et de fortes proportions des trois autres catégories. Le taux moyen de stagiaires est très élevé pour toutes les qualifications, et tout spécialement pour les qualifiés et les agents de maîtrise-techniciens. Les durées de stage sont moyennes et uniformes.

Le secteur Assurances est à peine moins concentré que le précédent. Les indicateurs t1, et - mais pour les hommes seulement - t3, sont partout supérieurs à la moyenne et croissent avec la taille ; ils ont augmenté de 1977 à 1978, mais non le nombre d'heures de stage par salarié.

Ce secteur emploie une proportion assez faible de non qualifiés, élevée pour les deux catégories d'encadrement. Les taux de stagiaires sont supérieurs à la moyenne sauf pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage, peu éloignées de la moyenne, décroissent quand la qualification s'élève.

Groupe B

- 38 Services non marchands (1)
- 15 Construction électrique et électronique
- 08 Métaux non ferreux

Les secteurs de ce groupe ont des taux financiers voisins de 2,25 %, des taux de stagiaires compris entre 19 et 28 %, un nombre d'heures de stages de 15 par salarié, avec des durées moyennes de stage échelonnées de 50 à 80 heures.

Le secteur Services non marchands est assez peu concentré : 64 % des salariés appartiennent à des entreprises de moins de 500 salariés. Taux financier t1 et de stagiaires t3, tout en croissant fortement avec la taille, sont partout largement supérieurs à la moyenne nationale (sauf t3 pour la classe 5). On remarquera également la faible proportion - une sur quatre - des 3 400 petites entreprises de 10 à 49 salariés qui n'ont eu aucun stagiaire au cours des trois années 1976, 1977 et 1978.

Ce secteur emploie relativement peu de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et beaucoup de cadres (2). Les taux de stagiaires, comparables

-
- (1) Une entreprise rend des Services non marchands quand plus de 50 % de ses ressources sont constituées d'impôts, cotisations sociales, transferts en provenance d'autres administrations, cotisations volontaires des ménages. Moins de 50 % de ses ressources proviennent alors de la vente de ses services.
 - (2) 12 % des salariés de ce secteur figurent sous la rubrique "métiers divers" dans l'enquête structure des emplois.

à la moyenne pour les qualifiés et les cadres, leur sont supérieurs pour les non qualifiés et les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont particulièrement élevées, mais décroissent quand la qualification augmente.

La Construction électrique et électronique est un secteur fortement concentré. Taux financier t1 et surtout taux de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, mais ce dernier pour les femmes reste très inférieur à celui des hommes. Dans la classe 2, on remarque une forte proportion d'entreprises ayant eu des stagiaires trois années de suite (42 %).

Ce secteur se caractérise par une faible proportion de qualifiés, et une plus forte proportion de non qualifiés. Taux de stagiaires et durée moyenne des stages, proches de la moyenne pour les ouvriers et employés, sont un peu supérieurs pour le personnel d'encadrement.

Le secteur Métaux non ferreux est un peu moins concentré que le précédent : les entreprises de la classe 5 emploient 51 % des salariés. Surtout dans la classe 5, le taux financier t1 a sensiblement augmenté de 1977 à 1978, ainsi que la durée moyenne des stages et le nombre moyen d'heures de stages par salarié.

La structure des emplois est proche de la moyenne nationale ; les taux de stagiaires croissent régulièrement avec la qualification, mais les durées moyennes des stages sont uniformes.

Groupe C

- 11 Chimie de base - fils artificiels et synthétiques
- 23 Caoutchouc - matières plastiques
- 12 Parachimie - industrie pharmaceutique
- 16 Construction de véhicules de transport terrestre - automobile
- 07 Métaux ferreux - sidérurgie
- 10 Industrie du verre

Ce groupe présente des taux financiers compris entre 1,55 % et 1,85 % ; les taux de stagiaires t3, de 15 à 24 %, encadrent largement la moyenne nationale. Le nombre d'heures de stage par salarié varie entre 11 et 14, mais l'examen des durées moyennes des stages fait apparaître deux sous-groupes bien distincts :

- Caoutchouc-plastiques ; Construction automobile ; Métaux ferreux : plus de 75 heures ;
- Chimie-parachimie ; Industrie du verre : 47 à 58 heures.

Le secteur Caoutchouc-matières plastiques est moyennement concentré. Les taux financiers sont proches des moyennes nationales, mais les taux de stagiaires leur sont inférieurs, surtout pour les femmes. La durée des stages a augmenté en 1978 et atteint 90 heures par stagiaire.

Ce secteur emploie une forte proportion de non qualifiés, au détriment des effectifs des qualifiés. Seuls les non qualifiés ont des taux de stagiaires comparables à la moyenne de leur catégorie. Par contre, les durées de stages sont élevées dans les quatre catégories professionnelles.

Le secteur Véhicules de transport-automobiles est fortement concentré : les entreprises de moins de 500 salariés en emploient moins de 10 %. Taux financier t1 et de stagiaires t3 - en particulier pour les femmes - sont inférieurs à la moyenne dans toutes les classes de taille, malgré une légère hausse en 1978.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés - près de 50 % - et une faible proportion de qualifiés et surtout de cadres. Le taux de stagiaires t3, assez faible pour les non qualifiés, augmente avec la qualification et se rapproche des moyennes nationales. Par contre, les durées des stages sont longues, surtout pour les ouvriers et employés.

Le secteur Métaux ferreux-sidérurgie est aussi concentré que le précédent. Par rapport à 1977, les taux de stagiaires t3 n'ont guère varié, ceux des femmes restant peu élevés ; par contre, taux financiers t1 et nombre d'heures de stage par salarié accusent une certaine diminution.

La structure des emplois est proche de la moyenne, avec toutefois un net déficit en ingénieurs-cadres. Les pourcentages t3 de stagiaires sont partout moyens, mais les durées de stages sont élevées pour les qualifiés et la maîtrise.

Le secteur Chimie de base-fils artificiels et synthétiques est fortement concentré mais moins que les précédents ; les entreprises de la classe 5 emploient 65 % des salariés. Les taux de stagiaires t3 sont un peu supérieurs à la moyenne jusqu'à 2 000 salariés. Il faut noter la forte proportion d'entreprises de 20 à 500 salariés qui ont eu des stagiaires trois années de suite.

La proportion de non qualifiés dans ce secteur est assez faible, celle des qualifiés et des techniciens-maîtrise, assez forte. Les taux de stagiaires t3 sont proches de la moyenne pour le personnel qualifié et la maîtrise, un peu supérieurs pour les non qualifiés et les ingénieurs-cadres. Les durées de stage sont proches de la moyenne.

Le secteur Parachimie-industrie pharmaceutique est peu concentré. Taux financier t1 et de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, ce dernier étant partout supérieur à la moyenne nationale, y compris pour les femmes, mais dans une moindre mesure que pour les hommes. Dans les classes 2 et surtout 3, les proportions d'entreprises ayant eu des stagiaires au cours d'au moins deux des trois années 1976/1977/1978 sont élevées.

Caractérisé par une proportion élevée de techniciens et de cadres, ce secteur présente pour ces derniers un taux t3 de stagiaires élevé. Les durées de stage sont presque uniformes et assez faibles.

L'Industrie du verre est très concentrée. Pour les entreprises de plus de 500 salariés, le taux financier t1 est faible ; les taux de stagiaires t3 sont en diminution sensible, ainsi que le nombre d'heures de stage par salarié.

On rencontre dans ce secteur une importante proportion de personnels non qualifiés, et d'assez faibles proportions de personnels d'encadrement. Les taux de stagiaires sont élevés pour les non qualifiés, et relativement bas pour les qualifiés. Les durées de stage sont un peu en dessous de la moyenne pour les non qualifiés.

Groupe D

17 Construction navale et aéronautique -armement

33 Services marchands aux entreprises

09 Matériaux de construction et minéraux divers

03 Autres industries alimentaires (autres que celles de la viande et du lait)

26 Commerces de gros non alimentaires

Sauf le premier, ces secteurs sont peu concentrés. Les taux financiers t1 sont compris entre 1,26 et 1,45 %, et ceux t3 de stagiaires, entre 13 et 19 %. La durée moyenne des stages est voisine de 45 heures, et

le nombre moyen d'heures de stage par salarié, de 6 heures, à l'exception du premier secteur, qu'une valeur plus élevée de ce dernier critère surtout rapproche du groupe C.

Ce secteur Construction navale et aéronautique-armement, très concentré, emploie très peu de non qualifiés, et de fortes proportions de qualifiés et surtout de techniciens-maîtrise. Le taux de stagiaires, qui croît avec la taille, est plutôt en-dessous de la moyenne pour les trois premières catégories professionnelles. Les durées de stage sont longues pour les qualifiés et les non qualifiés, ce qui donne 11,5 heures de stage en moyenne par salarié, valeur nettement supérieure à la moyenne du groupe.

Le secteur des Services marchands aux entreprises est très peu concentré ; c'est le troisième pour le nombre d'entreprises. Taux de participation financier t1 et de stagiaires t3 sont partout supérieurs aux moyennes nationales, sauf dans la classe 5, et croissent fortement avec la taille. Les taux de stagiaires femmes ne sont que de peu inférieurs à ceux des hommes. Les petites entreprises qui ont formé des stagiaires au moins deux années sur trois sont plus nombreuses que dans la moyenne nationale.

Ce secteur se signale par une assez faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de cadres. Le taux de stagiaires, qui croît beaucoup avec la qualification, n'atteint la moyenne nationale que pour les cadres. Les durées de stage sont largement inférieures aux valeurs moyennes, sauf pour la maîtrise.

Le secteur Matériaux de construction est peu concentré. Taux financier t1 et de stagiaires t3, partout inférieurs à la moyenne, croissent vivement avec la taille ; les taux de stagiaires femmes sont très bas. La durée moyenne des stages est plus faible en 1978 qu'en 1977.

Il emploie une proportion élevée de non qualifiés, et assez faible de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les ouvriers et employés, sont proches du taux national pour les techniciens-maîtrise et pour les cadres. Les durées de stage sont presque uniformes et faibles.

Le secteur des Autres industries agricoles et alimentaires (1), peu concentré, présente des taux financiers croissant assez peu avec la taille ; le taux de stagiaires croît nettement avec la taille des entreprises jusqu'à 2 000 salariés.

(1) Autres que celles de la viande et du lait

Il emploie beaucoup de non qualifiés ; seuls les cadres bénéficient d'un taux de stagiaires un peu supérieur à la moyenne ; pour les quatre catégories professionnelles, les durées de stage sont courtes.

Dans toutes les classes de taille, sauf la classe 5, le secteur Commerce de gros non alimentaire, peu concentré, présente des taux de stagiaires t3 plutôt supérieurs à la moyenne, mais pour les hommes seulement. Les pourcentages d'entreprises t2 ayant des stagiaires sont relativement élevés.

Il emploie une faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les non qualifiés, croissent avec la qualification, tout en restant inférieurs aux moyennes nationales. Les durées de stage sont assez faibles, un peu moins pour les non qualifiés.

Tous les autres secteurs - à l'exception des Commerces de détail alimentaires - sont peu ou très peu concentrés.

Groupe E

- 01 Agriculture, sylviculture, pêche
- 27 Commerce de détail alimentaire
- 21 Industrie du papier-carton
- 02 Industries de la viande et du lait
- 29 Réparation et commerce de l'automobile

Avec des taux financiers t1 compris entre 1,15 et 1,23 %, des taux de stagiaires t3 compris entre 15 et 21 %, des durées de stage de 25 à 33 heures, et un nombre d'heures de stage par salarié proche de 5, ces secteurs présentent des valeurs globales des indicateurs très comparables.

Le secteur Agriculture, sylviculture, pêche présente des taux financiers t1 et de stagiaires t3 qui sont faibles pour les entreprises de 500 à 2 000 salariés.

La structure de salariés est proche de la structure nationale, les cadres étant un peu sous-représentés. Les taux de stagiaires, faibles pour les qualifiés, sont parmi les plus élevés pour le personnel d'encadrement. Par contre, les durées de stage sont particulièrement basses.

Le taux financier du Commerce de détail alimentaire, secteur assez concentré, ne croît que fort peu avec la taille ; par contre, le taux de stagiaires, très faible dans les entreprises de moins de 50 salariés, est supérieur à la moyenne pour celles de 50 à 500 salariés, mais ne croît plus au-delà. C'est un des rares secteurs où les femmes bénéficient d'un taux de stagiaires égal à celui des hommes - sauf toutefois dans la classe 5. Les nombres de petites entreprises ayant eu des stagiaires trois années de suite sont extrêmement réduits.

Ce secteur présente une forte proportion de qualifiés, et une faible proportion de personnel d'encadrement. La répartition des taux de stagiaires est proche de la moyenne nationale, les cadres étant toutefois un peu plus favorisés. Les durées des stages sont très uniformément courtes.

Dans le secteur Papier-carton, les taux financiers sont partout inférieurs à la moyenne. Les taux de stagiaires, très bas pour les deux plus petites classes de taille, dépassent la moyenne de 50 à 500 salariés ; pour les femmes, ces taux sont dans l'ensemble très bas.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories. Les taux de stagiaires dans les quatre catégories sont très peu différents des moyennes nationales ; mais les durées de stage sont partout très courtes.

Dans le secteur des Industries de la viande et du lait, le taux financier ne croît que faiblement avec la taille. Les taux de stagiaires sont proches de la moyenne dans les quatre premières classes de taille.

C'est un secteur où la proportion de qualifiés et surtout de non qualifiés est relativement élevée, et celle du personnel d'encadrement faible. Les pourcentages de stagiaires sont plutôt faibles pour les qualifiés, proches de la moyenne pour les autres catégories. Les durées de stage sont partout faibles, bien qu'ayant un peu augmenté en 1978 pour les non qualifiés.

Le secteur Réparation et commerce de l'automobile présente des taux financiers proches de la moyenne pour les entreprises de 10 à 500 salariés, qui emploient d'ailleurs 92 % des salariés du secteur, le moins concentré de tous. Les proportions de celles qui ont eu des stagiaires au cours de deux ou trois années sur trois sont particulièrement élevées ; les taux de stagiaires sont nettement supérieurs à la moyenne, mais pour les hommes seulement ; ils leur sont très inférieurs pour les femmes.

Ce secteur emploie de faibles proportions de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et une forte proportion de qualifiés. La proportion de stagiaires est faible pour tous les ouvriers et employés, assez forte pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont uniformément basses, malgré une légère augmentation pour les qualifiés.

Groupe F

- 14 Construction mécanique
- 13 Fonderie et travail des métaux
- 22 Imprimerie, presse, édition
- 34 Services marchands aux particuliers
- 24 Bâtiment-génie civil et agricole

Comme le précédent, ce groupe présente des taux financiers de peu supérieurs à l'obligation légale de 1,1 %, mais les taux de stagiaires sont faibles et inférieurs à 13 %.

Les trois premiers secteurs :

- Construction mécanique
- Fonderie et travail des métaux
- Imprimerie, presse, édition

présentent des valeurs très comparables pour tous les indicateurs : taux financiers croissant peu avec la taille, faibles taux de stagiaires dans toutes les tailles, plus faibles encore pour les femmes dans les deux premiers. Les durées de stage sont d'environ 50 heures, et les nombres d'heures de stage par salarié décroissent de 10 à 7 du premier au troisième secteur.

Le secteur Fonderie-travail des métaux se caractérise par une proportion élevée de non qualifiés ; celui de l'Imprimerie-presse-édition, par des proportions élevées de qualifiés et surtout de cadres. Les taux de stagiaires sont faibles pour les non qualifiés, et aussi pour le personnel d'encadrement dans le troisième secteur. Par contre, les durées de stage, un peu inférieures à la moyenne, sont partout uniformes.

Si le secteur Services marchands aux particuliers a un taux financier qui, quoique assez faible, croît régulièrement avec la taille, il présente des proportions d'entreprises ayant des stagiaires et des taux de stagiaires bien au-dessous de la moyenne. Mais il faut remarquer ici que ce secteur consacre 26 % de ses dépenses à cotiser à des fonds d'assurance formation, et que 33 % des entreprises, employant 31 % des salariés, y consacrent plus de 50 % de leurs dépenses. Or, pour éviter les doubles emplois, les stagiaires formés par l'intermédiaire de ces fonds ne figurent pas sur la déclaration 2483.

Une analyse des taux de stagiaires selon la qualification est donc peu significative ; on se bornera à remarquer que ce secteur emploie près de 50 % de non qualifiés, et que les durées des stages qu'il déclare sont plutôt élevées, surtout pour le personnel d'exécution.

Les entreprises de l'important secteur Bâtiment-génie civil ont un taux financier presque uniforme de 1,1 % ; mais elles consacrent 39 % de leurs dépenses à leur fonds d'assurance formation ; 56 % des entreprises, employant 49 % des salariés, lui consacrent plus de 50 % de leurs dépenses. Aussi une analyse des faibles taux de stagiaires serait-elle ici peu pertinente.

Groupe G

Ce groupe comprend les secteurs où la participation financière n'atteint pas le taux légal de 1,1 % ; les taux de stagiaires sont d'environ 10 %. On peut le décomposer en deux sous-groupes :

18 Textile et habillement

19 Cuir et chaussure

28 Commerce de détail non alimentaire

25 Commerce de gros alimentaire

35 Location et crédit bail immobilier

20 Industries du bois, de l'ameublement et diverses

30 Hôtels, cafés, restaurants

Les deux premiers secteurs ont en commun :

- des taux financiers croissant faiblement avec la taille ;
- de faibles proportions de petites entreprises ayant eu des stagiaires ;
- des taux de stagiaires très inférieurs à la moyenne dans toutes les classes de taille, tant pour les hommes que pour les femmes ;
- des durées moyennes de stage de 65 et 70 heures, soit un peu moins de 6 heures de stage par salarié.

Ces deux secteurs emploient des proportions importantes de personnel ouvrier-employé, plus élevées pour les qualifiés dans le Textile-habillement, pour les non qualifiés dans le Cuir-chaussure. Les taux de stagiaires sont très bas pour les qualifiés, un peu plus élevés pour les non-qualifiés dans le premier secteur, lesquels bénéficient de durées de stage assez élevées.

Les durées moyennes de stage s'échelonnent dans les cinq secteurs du deuxième sous-groupe de 27 à 40 heures, soit environ 3 heures de stage en moyenne par salarié.

Dans le secteur du Commerce de détail non alimentaire, les taux financiers croissent beaucoup moins avec la taille que les taux de stagiaires, qui sont même supérieurs à la moyenne dans les classes 3 et 4, y compris pour les femmes.

Ce secteur emploie peu de non qualifiés, mais une forte proportion de qualifiés. Les taux de stagiaires sont faibles pour les techniciens-maîtrise, proches de la moyenne pour les autres catégories. Par contre, les durées de stage sont partout très courtes.

Dans le secteur Commerce de gros alimentaire, les taux de stagiaires sont comparables à la moyenne, sauf toutefois dans la classe 5, dont le poids est d'ailleurs minime.

Ce secteur présente une structure des emplois très proche de la moyenne. Dans toutes les catégories, les taux de stagiaires dépassent à peine la moitié des taux nationaux, et les durées de stage sont uniformément très courtes.

Le secteur Location et crédit bail immobilier, d'importance minime, n'est mentionné ici que pour mémoire.

Le secteur des Industries du bois, de l'ameublement et diverses présente dans toutes les classes de taille des taux financiers et de stagiaires très faibles. Très peu d'entreprises de moins de 50 salariés ont eu des stagiaires trois années de suite. Il emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories ; toutes présentent des taux de stagiaires et des durées de stage faibles.

Le secteur Hôtels, restaurants, cafés présente des valeurs très faibles pour tous les indicateurs. Il emploie une forte proportion de non qualifiés, au détriment des qualifiés et de la maîtrise. Le nombre des plus petites entreprises qui n'ont déclaré aucun stagiaire pendant les trois années 1976, 1977 et 1978 est particulièrement élevé. Mais c'est un secteur qui fait largement appel aux fonds d'assurance formation ; il leur affecte 23 % de ses dépenses, et 34 % des entreprises, employant 27 % des salariés, leur consacrent plus de 50 % de celles-ci. On se bornera donc à remarquer que les durées des stages déclarés sont faibles dans les quatre catégories professionnelles.

CONCLUSION

1979 est la deuxième année où l'obligation financière est de 1,1 % des salaires. Néanmoins, les taux financiers des entreprises de 10 à 49 salariés, tout en continuant à croître lentement, n'atteignent pas encore ce taux légal en moyenne.

Ces taux financiers dans les entreprises d'au moins 50 salariés, et les divers taux de stagiaires et de durées de formation pour l'ensemble des entreprises, marquent une remarquable stabilité depuis plusieurs années, mises à part quelques variations ponctuelles.

La mesure dans laquelle les salariés bénéficient effectivement de la formation professionnelle continue dépend toujours très largement de la taille et du secteur d'activité économique de leur entreprise, ainsi que de leur catégorie professionnelle et de leur sexe. Ces disparités considérables ne paraissent pas en voie d'être résorbées.

ANNEXES

Tableau 1 - Effectifs d'entreprises et de salariés

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés ou plus	TOTAL
Nombres d'entreprises 1978	49 685	49 885	24 418	1 945	465	126 398
1979 (provisoire)	47 197	48 801	23 234	1 908	421	121 561
Nombres de salariés 1978	692 000	1 559 000	3 241 000	1 718 000	3 171 000	10 381 000
1979 (provisoire)	669 000	1 536 000	3 135 000	1 704 000	2 769 000	9 813 000

Tableau 2 - Effectifs de l'échantillon (entreprises)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés ou plus	TOTAL
1978 définitif	9 678	14 923	18 365	1 940	465	45 371
<u>dont</u> : commun à 1978 et 1977	2 793	4 944	11 686			
<u>dont</u> : commun à 1978-1977-1976	1 753	3 000	8 751			
1979 provisoire	5 327	9 953	15 280	1 749	421	32 730

Tableau 3 - Répartition des entreprises selon le taux t_1
de leur participation aux dépenses de formation

Taux de participation financière t_1	Nombres d'entreprises	%	Nombres de salariés	%	Montant des salaires (millions de F)	%	Dépenses réelles imputables (millions de F)	%
----------------------------------------	-----------------------	---	---------------------	---	--------------------------------------	---	---------------------------------------------	---

1978

Inférieur à 1,09 %	42 884	34	2 099 000	20	91 228	18	674	7
Compris entre 1,09 et 1,11 %	59 651	47	2 976 000	29	124 427	25	1 368	15
Supérieur à 1,11 %	23 863	19	5 306 000	51	281 156	57	7 025	78
TOTAL	126 398	100	10 381 000	100	496 811	100	9 067	100

1979 (provisoire)

Inférieur à 1,09 %	37 469	31	1 828 000	19	88 087	17	662	7
Compris entre 1,09 et 1,11 %	61 893	51	3 124 000	32	147 150	28	1 619	17
Supérieur à 1,11 %	22 199	18	4 861 000	49	287 158	55	7 191	76
TOTAL	121 561	100	9 813 000	100	522 395	100	9 472	100

Tableau 4 - Données financières (en Millions de francs)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	--------------------------------	-------

1978

Taux de participation %	0,86	1,03	1,28	1,66	2,83	1,82
Nombre d'entreprises	49 685	49 885	24 418	1 945	465	126 398
Nombre de salariés	692 000	1 559 000	3 241 000	1 718 000	3 171 000	10 381 000
Montant des salaires MF	30 195	67 375	143 242	83 135	172 864	496 811
Dépenses imputables MF	250	693	1 837	1 380	4 897	9 067
Versem. au Trésor MF	88	93	58	3	-	242

1979 (provisoire)

Taux de participation %	0,94	1,05	1,29	1,63	2,88	1,81
Nombres d'entreprises	47 197	48 801	23 233	1 908	421	121 561
Nombre de salariés	669 000	1 536 000	3 135 000	1 704 000	2 769 000	9 813 000
Montant des sal. nets MF	31 543	74 182	154 676	92 173	169 821	522 395
Dépenses imputables MF	296	781	1 998	1 505	4 892	9 472
Versem. au Trésor MF	74	92	50	4	-	220

Tableau 5 - Répartition des dépenses par catégorie,
en % des dépenses totales

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL	
1978							
Frais de personnel enseignant	1	ε	0,8	3	7	14	9
Frais de personnel non enseignant	2	ε	ε	1,3	4	7	5
Fournitures et matières d'oeuvre	3	ε	ε	ε	0,6	1,6	1
Autres frais de fonctionnement	4	ε	ε	ε	1,3	4	2,4
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	0,8	1,4	5	13	27	18
Dépenses d'équipement	6	ε	ε	ε	0,4	1,4	0,9
Dépenses en application de conventions	31	32	29	25	11	19	
dont : plan de formation	7	31	32	29	25	9	18
congés-formation	8	ε	ε	ε	0,6	1,5	1
Rémunérations versées aux stagiaires	9	10	14	29	39	50	40
Transport et hébergement	10	1,5	2	3	4	2,4	3
Versements à des fonds d'assurance formation	11	29	24	13	5	1,3	7
Versements à des organismes agréés	12	2	2	1,4	ε	ε	0,6
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	5	5	2,3	1	ε	1,3
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	1,1	1	0,8	0,7	0,5	0,7
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	0,7	0,5	ε	ε	ε	ε
Versement du 15/09/78	16	19	17	14	11	7	10
Dépenses de stages pratiques	17	ε	ε	ε	ε	ε	ε
TOTAL	18	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	19	0,4	0,6	0,7	1	1	0,9
Dépenses déductibles	20	99,6	99,4	99,3	99	99	99

1979 (données provisoires)

Frais de personnel enseignant	1	0,6	0,7	3	6	13	8
Frais de personnel non enseignant	2	ε	ε	1,3	4	8	5
Fournitures et matières d'oeuvre	3	ε	ε	ε	0,5	1,5	0,9
Autres frais de fonctionnement	4	ε	ε	ε	1,2	4	2
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	1,1	1,3	5	12	26	17
Dépenses d'équipement	6	ε	ε	ε	0,4	1,4	0,8
Dépenses en application de conventions	30	32	30	26	11	20	
dont : plan de formation	7	30	32	30	25	10	19
congés-formation	8	ε	ε	ε	0,9	0,5	0,5
Rémunérations versées aux stagiaires	9	11	14	28	38	50	39
Transport et hébergement	10	1,4	2	3	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	11	30	26	15	6	1,3	8
Versements à des organismes agréés	12	2	2	1,4	0,4	ε	0,7
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	5	4	2	1,1	ε	1,3
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	1,1	1,1	0,8	0,7	0,5	0,7
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	0,6	0,6	ε	ε	ε	0,1
Versement du 15/09/79	16	18	17	14	11	7	10
Dépenses de stages pratiques	17	ε	ε	ε	ε	ε	0,1
TOTAL	18	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	19	0,4	0,8	0,7	1,3	1	0,9
Dépenses déductibles	20	99,6	99,2	99,3	98,7	99	99,1

Tableau 6 - Nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------

1978

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le versement du 15/09/78

Frais de personnel enseignant	1	340	960	2 630	920	377	5 230
Frais de personnel non enseignant	2	130	400	920	510	324	2 290
Fournitures et matières d'oeuvre	3	220	540	1 880	750	312	3 690
Autres frais de fonctionnement	4	170	440	1 480	740	357	3 200
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	650	1 710	4 150	1 240	412	8 150
Dépenses d'équipement	6	160	510	1 210	540	289	2 720
Dépenses en application de conventions		17 640	25 410	17 310	1 750	435	62 550
dont : plan de formation	7	17 500	25 300	17 210	1 750	433	62 180
congés-formation	8	230	290	460	200	138	1 310
Rémunérations versées aux stagiaires	9	7 430	15 830	15 670	1 740	433	41 100
Transport et hébergement	10	4 370	9 410	11 110	1 560	409	26 860
Versements à des fonds d'assurance formation	11	16 960	18 690	8 070	415	88	44 220
Versements à des organismes agréés	12	8 120	11 300	5 720	280	71	25 490
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	8 460	10 070	4 410	240	76	23 250
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	23 450	29 320	16 340	1 430	407	70 950
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	650	940	580	70	18	2 250
Versement du 15/09/78	16	40 540	44 540	22 510	1 849	451	109 880
Dépenses de stages pratiques	17	300	610	580	80	46	1 610
Dépenses de toutes catégories	18	40 970	46 760	24 080	1 945	465	114 210
Subventions perçues	19	210	380	520	170	137	1 410
Dépenses déductibles	20	40 970	46 760	24 080	1 945	465	114 210

1979 (données provisoires)

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le versement du 15/09/79

Frais de personnel enseignant	1	370	660	2 190	830	329	4 380
Frais de personnel non enseignant	2	200	300	750	470	291	2 020
Fournitures et matières d'oeuvre	3	150	540	1 510	710	277	3 190
Autres frais de fonctionnement	4	220	390	1 300	670	309	2 880
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	680	1 310	3 490	1 150	362	6 990
Dépenses d'équipement	6	190	360	1 250	530	268	2 590
Dépenses en application de conventions		16 840	24 150	16 370	1 700	394	59 460
dont : plan de formation	7	16 780	24 050	16 320	1 700	393	59 240
congés-formation	8	90	280	430	250	155	1 210
Rémunérations versées aux stagiaires	9	6 800	14 920	14 870	1 690	394	38 670
Transport et hébergement	10	3 710	8 820	10 750	1 530	375	25 190
Versements à des fonds d'assurance formation	11	17 830	19 760	8 090	440	79	46 200
Versements à des organismes agréés	12	7 580	11 000	5 440	280	78	24 380
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	8 560	9 830	4 230	240	63	22 910
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	25 100	30 890	16 420	1 400	364	74 170
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	490	650	330	40	9	1 510
Versement du 15/09/79	16	40 490	45 240	22 030	1 860	411	110 030
Dépenses de stages pratiques	17	580	1 130	920	130	68	2 820
Dépenses de toutes catégories	18	40 880	46 040	23 010	1 908	421	112 260
Subventions perçues	19	170	430	470	170	114	1 370
Dépenses déductibles	20	40 880	46 040	23 010	1 908	421	112 260

Tableau 7 - Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille

1978

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	470 000	222 000	692 000	14 800	6 000	20 800
20 à 49 salariés	1 042 000	517 000	1 559 000	59 900	22 600	82 500
50 à 499 salariés	2 035 000	1 206 000	3 241 000	279 100	129 400	408 500
500 à 1 999 sal.	1 084 000	634 000	1 718 000	235 100	111 000	346 100
2 000 sal. et plus	2 383 000	788 000	3 171 000	788 300	184 700	973 000
TOTAL	7 014 000	3 367 000	10 381 000	1 377 200	453 700	1 830 900

1979 (provisoire)

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	460 000	209 000	669 000	15 100	5 600	20 700
20 à 49 salariés	1 037 000	499 000	1 536 000	57 600	22 700	80 300
50 à 499 salariés	1 994 000	1 141 000	3 135 000	264 900	123 900	388 800
500 à 1 999 sal.	1 075 000	629 000	1 704 000	230 800	109 600	340 400
2 000 sal. et plus	2 036 000	733 000	2 769 000	696 100	159 500	855 600
TOTAL	6 602 000	3 211 000	9 813 000	1 264 500	421 300	1 685 800

Tableau 8 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage (H) selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires

Classe de taille	Niveau de qualific. initial		Manoeuvres	Ouvriers qualifiés	Agents de maîtrise	Ingénieurs et cadres	TOTAL
			Ouvriers spécial. Employés non qual.	Employés qualifiés	Agents techniques Techniciens		
1978							
10 à 19 salariés	H		170 000	420 000	180 000	200 000	970 000
	St		2 500	9 600	3 800	4 900	20 800
20 à 49 salariés	H		750 000	1 680 000	790 000	760 000	3 980 000
	St		11 000	37 900	15 200	18 400	82 500
50 à 499 salariés	H		3 870 000	7 950 000	3 990 000	3 100 000	18 910 000
	St		71 000	182 500	83 800	71 200	408 500
500 à 1 999 salariés	H		3 720 000	7 000 000	3 930 000	2 680 000	17 330 000
	St		60 600	147 100	76 600	61 800	346 100
2 000 salariés et plus	H		10 290 000	27 400 000	17 380 000	7 450 000	62 520 000
	St		134 800	455 000	264 500	118 700	973 000
TOTAL	H		18 800 000	44 450 000	26 270 000	14 190 000	103 710 000
	St		279 900	832 100	443 900	274 000	1 830 900

1979 (provisoire)

10 à 19 salariés	H		120 000	400 000	190 000	240 000	950 000
	St		2 200	9 400	3 700	5 400	20 700
20 à 49 salariés	H		850 000	1 560 000	640 000	700 000	3 750 000
	St		12 200	36 300	14 600	17 200	80 300
50 à 499 salariés	H		3 450 000	7 460 000	3 770 000	2 860 000	17 540 000
	St		62 900	178 200	80 200	67 500	388 800
500 à 1 999 salariés	H		3 200 000	6 720 000	3 730 000	2 670 000	16 320 000
	St		55 600	147 700	76 100	61 000	340 400
2 000 salariés et plus	H		8 590 000	24 320 000	14 210 000	6 720 000	53 840 000
	St		118 000	412 300	218 700	106 600	855 600
TOTAL	H		16 210 000	40 460 000	22 540 000	13 190 000	92 400 000
	St		250 900	783 900	393 300	257 700	1 685 800

Tableau 9 - Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle

1979 (données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
Manoeuvres - OS	12	11	13	15	17	16	18	16	14	14	15	15
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	46	45	47	45	45	46	42	44	47	48	46	47
Agents de maîtrise Agents techniques	18	18	18	18	21	21	22	22	27	26	24	23
Ingénieurs - Cadres	24	26	22	22	17	17	18	18	12	12	15	15
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 10 - Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages
selon leur catégorie professionnelle

1978 (sauf Secteur 24 : Bâtiment - Génie civil)

Manoeuvres-OS-Employés non qualifiés	10
Ouvriers qualifiés-Employés qualifiés	19
Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens	29
Ingénieurs-Cadres	33
Ensemble	19,2

Tableau 11 - Durée moyenne des stages (heures)

(1979 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
Manoeuvres - OS	68	55	68	70	55	55	61	58	76	73	67	65
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	43	43	44	43	44	42	48	45	60	59	53	52
Agents de maîtrise Agents techniques	48	51	52	44	48	47	51	49	66	65	59	57
Ingénieurs - Cadres	41	44	41	41	44	42	43	44	63	63	52	51
TOTAL	47	46	48	47	46	45	50	48	64	63	57	55

Tableau 12 - Dépenses moyennes de formation par salarié (francs)

(1979 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
Dépenses par salarié	376	442	444	509	567	637	803	883	1 544	1 767	873	965

Tableau 13 - Répartition des stages individuels

Nombre total de stages individuels organisés :				
Types des stages	à l'intérieur de l'entreprise	en application de conventions	Total	dont jeunes travailleurs stagiaires

Année 1978

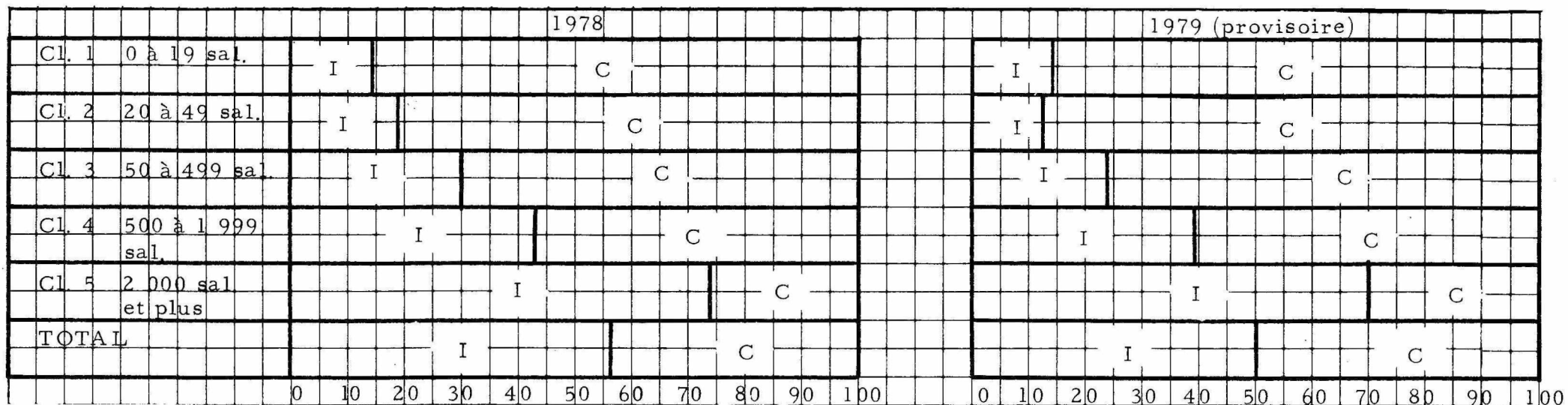
Prévention	22 500	30 100	52 600	400
Adaptation	198 400	45 400	243 800	11 800
Promotion professionnelle	112 400	87 700	200 100	3 700
Entretien ou perfectionnement	863 100	776 700	1 639 800	12 900
Totaux	1 196 400	939 900	2 136 300	28 800

Année 1979 (données provisoires)

Prévention	19 100	36 900	56 000	400
Adaptation	147 000	44 800	191 800	11 000
Promotion professionnelle	78 200	83 600	161 800	3 900
Entretien ou perfectionnement	726 500	787 400	1 513 900	12 800
Totaux	970 800	952 700	1 923 500	28 100

Tableau 14 - Structure des nombres de stages individuels (en %)

Selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise (I) ou en application de conventions (C)



Selon leur type : Prévention (P), Adaptation (A), Promotion Professionnelle (PP)
Entretien ou perfectionnement des connaissances (EP)

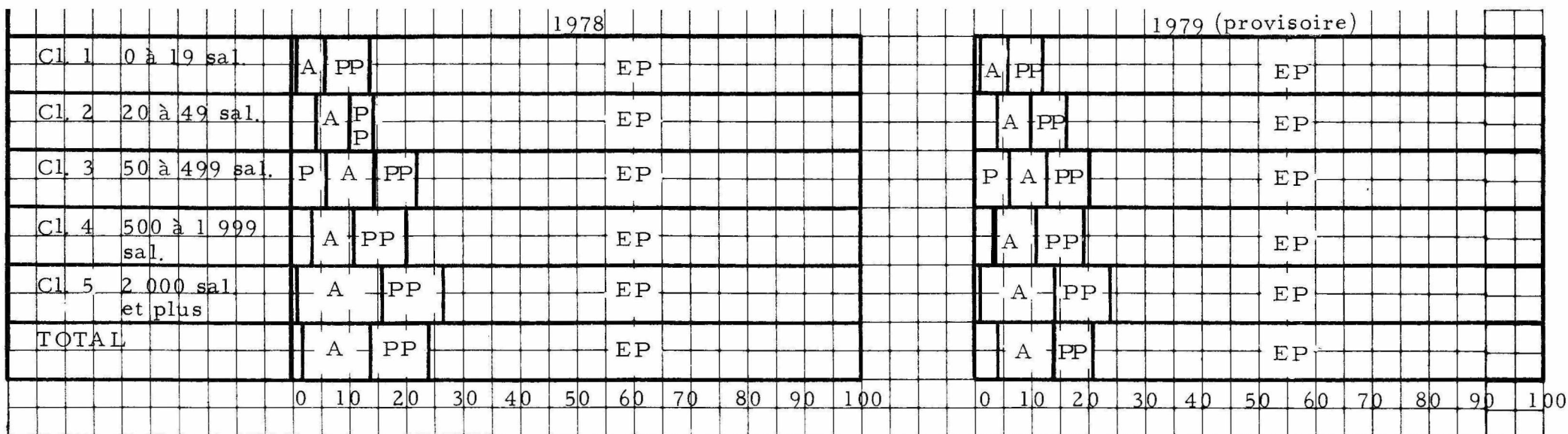


Tableau 15 - Répartition des congés de formation

(1979 : données provisoires)

Selon le genre de bénéficiaires				
	Jeunes	Art. 33 et 35 de l'accord du 9/7/70	Autres	TOTAL
1978	1 500	22 700	25 200	49 400
	Jeunes	Rémunérés par l'entreprise	Non rémunérés par l'entreprise	TOTAL
1979	2 800	42 700	3 600	49 100

Selon la catégorie professionnelle

	Manoeuvres-OS	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques	Ingénieurs-Cadres	TOTAL
1978	6 100	23 400	14 000	5 900	49 400
1979	5 500	23 100	15 800	4 700	49 100

Selon la classe de taille des entreprises

	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
1978	200	800	4 600	11 400	32 400	49 400
1979	300	500	7 600	11 100	29 600	49 100

Tableau 16 - Principales données régionales - 1978

REGION	Entreprises	Salariés						Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t ₂ %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									
1	2	3	4					5	6	7	8	9	10	11	12	
ILE DE FRANCE	11	32 625	4 788 000	4	8	20	16	52	5 778	90	99	1 144 900	35	84	24	67 000.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 134	195 000	9	20	46	14	11	101	92	98	25 000	44	73	13	1 180.
PICARDIE	22	3 409	197 000	10	21	42	18	9	105	88	96	25 100	41	72	13	1 140.
HAUTE-NORMANDIE	23	3 372	210 000	9	20	42	23	6	121	91	97	25 600	41	71	12	1 310.
CENTRE	24	4 899	265 000	10	23	46	19	2	153	90	97	33 900	33	62	13	1 620.
BASSE-NORMANDIE	25	2 460	134 000	10	24	43	12	11	72	94	98	14 300	42	58	11	740.
BOURGOGNE	26	3 454	196 000	9	22	46	13	10	102	92	96	22 500	34	64	12	1 050.
NORD	31	8 249	635 000	7	16	37	18	22	377	87	97	94 900	43	78	15	4 680.
LORRAINE	41	4 522	374 000	6	14	38	17	25	266	92	98	46 400	32	68	12	3 280.
ALSACE	42	3 664	281 000	7	16	38	21	18	172	97	99	35 900	34	64	13	1 650.
FRANCHE-COMTE	43	2 490	154 000	9	20	41	15	15	80	96	98	18 300	31	64	12	790.
PAYS DE LA LOIRE	52	6 388	362 000	10	22	42	20	6	200	89	96	42 300	29	60	12	2 180.
BRETAGNE	53	5 401	263 000	12	24	47	15	2	145	93	97	34 200	36	60	13	1 430.
POITOU-CHARENTES	54	3 089	169 000	10	23	44	14	9	100	93	98	20 300	39	67	12	1 110.
AQUITAINE	72	5 611	269 000	12	26	43	14	5	164	84	94	30 600	38	67	11	1 680.
MIDI-PYRENEES	73	4 873	239 000	11	27	45	12	5	124	88	95	23 700	29	57	10	1 250.
LIMOUSIN	74	1 468	81 000	10	23	46	15	6	40	94	98	9 800	39	69	12	450.
RHONE-ALPES	82	13 966	879 000	9	20	38	19	14	533	93	98	108 300	38	70	12	5 670.
AUVERGNE	83	2 428	171 000	8	18	32	10	32	145	92	98	24 400	38	77	14	2 600.
LANGUEDOC	91	3 148	135 000	15	30	36	15	4	75	86	94	15 000	31	60	11	840.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	7 468	376 000	12	26	35	17	10	211	89	96	35 200	28	59	9	2 040.
CORSE	94	220	7 600	17	34	49	0	0	3,5	85	93	300	16	28	4	23.
FRANCE ENTIERE		126 398	10 381 000	7	15	30	17	31	9 067	90	98	1 830 900	36	75	17,6	103 710.

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses

" 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 16 - Principales données régionales - 1979 (données provisoires)

REGION	Entreprises	Salariés						Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t ₂ %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									5
ILE DE FRANCE	11	29 995	4 277 000	4	10	25	20	41	5 779	91	99	1 003 500	35	83	23	55 990.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 208	196 000	9	22	43	18	8	112	95	98	23 800	41	72	12	1 160.
PICARDIE	22	3 296	221 000	8	18	37	16	21	130	91	97	28 100	43	77	13	1 320.
HAUTE-NORMANDIE	23	3 273	202 000	9	20	42	24	5	132	90	97	24 800	38	69	12	1 210.
CENTRE	24	4 672	259 000	10	24	45	19	2	167	93	98	32 200	34	63	12	1 430.
BASSE-NORMANDIE	25	2 491	137 000	11	23	42	12	12	81	95	98	12 700	32	55	9	600.
BOURGOGNE	26	3 430	185 000	10	24	43	16	7	109	94	98	18 700	33	62	10	920.
NORD	31	8 102	611 000	7	17	38	19	19	412	89	97	90 600	42	78	15	4 440.
LORRAINE	41	4 480	364 000	7	14	36	18	25	280	96	99	47 900	30	66	13	3 090.
ALSACE	42	3 717	278 000	7	17	37	21	18	189	99	99	36 500	41	66	13	1 640.
FRANCHE-COMTE	43	2 461	151 000	9	20	41	15	15	91	97	99	18 000	29	62	12	790.
PAYS DE LA LOIRE	52	6 049	361 000	9	21	45	19	6	226	92	98	42 000	34	62	12	2 130.
BRETAGNE	53	5 099	251 000	12	25	47	13	3	159	95	98	31 700	36	59	13	1 330.
POITOU-CHARENTES	54	2 996	161 000	10	23	43	13	11	107	97	99	17 900	36	65	11	1 030.
AQUITAINE	72	5 497	270 000	12	26	41	14	7	185	88	95	30 900	33	65	11	1 780.
MIDI-PYRENEES	73	4 765	236 000	12	27	43	13	5	148	94	98	24 900	26	57	11	1 340.
LIMOUSIN	74	1 447	79 000	11	22	47	11	9	41	93	98	8 800	38	68	11	380.
RHONE-ALPES	82	13 870	902 000	9	20	39	18	14	620	94	98	116 300	38	71	13	6 070.
AUVERGNE	83	2 556	178 000	8	19	33	8	32	187	96	99	26 500	42	78	15	2 950.
LANGUEDOC	91	3 049	129 000	15	30	39	13	3	82	90	96	15 000	30	58	12	760.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	6 880	357 000	11	26	35	19	9	231	93	97	34 600	26	60	10	2 010.
CORSE	94	228	8 000	16	36	48	0	0	4	90	95	400	14	23	5	30.
FRANCE ENTIERE		121 561	9 813 000	7	16	32	17	28	9 472	93	98	1 685 800	35	74	17,2	92 400.

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses autres que le versement du 15/9/79
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 17 - Principales masses de dépenses par Région (Millions de francs)

1978

1979 (données provisoires)

REGION	1978						1979 (données provisoires)						
	Fonction- nement interne 1	Conventions 2	Rémunér. stagiaires 3	FAF 4	Autres 5	Total 6	Fonction- nement interne 1	Conventions 2	Rémunér. stagiaires 3	FAF 4	Autres 5	Total 6	
ILE DE FRANCE	11	1 291	962	2 597	187	777	5 814	1 248	995	2 556	208	801	5 808
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	5,3	33	30	8,9	25	102	6,3	36	33	11	27	113
PICARDIE	22	6,9	34	33	8,9	24	107	8,2	42	41	9,9	30	131
HAUTE-NORMANDIE	23	8,4	31	36	19	28	122	9,6	33	39	23	28	133
CENTRE	24	13	40	46	21	34	154	12	44	49	27	36	168
BASSE-NORMANDIE	25	3,9	16	19	17	16	72	3,8	19	20	20	18	81
BOURGOGNE	26	7,4	26	29	16	25	103	6,9	28	30	21	25	111
NORD	31	58	92	138	21	78	387	58	102	150	26	86	422
LORRAINE	41	33	44	110	39	46	272	36	44	112	50	51	293
ALSACE	42	15	30	50	43	35	173	17	36	52	46	39	190
FRANCHE-COMTE	43	6,4	18	22	15	20	81	6,2	18	26	20	23	93
PAYS DE LA LOIRE	52	16	49	60	35	42	202	17	52	68	42	50	229
BRETAGNE	53	9,5	32	41	26	38	146	9,5	37	46	30	38	161
POITOU-CHARENTES	54	8,5	24	35	12	22	101	10	27	35	14	23	109
AQUITAINE	72	17	42	53	17	36	165	21	48	59	20	39	187
MIDI-PYRENEES	73	6,1	32	34	24	28	124	7,3	35	44	29	34	149
LIMOUSIN	74	2,4	11	13	4,7	9,9	41	2,2	12	12	4,6	11	42
RHONE-ALPES	82	58	132	175	60	114	539	60	161	204	71	133	629
AUVERGNE	83	21	16	75	9,8	27	149	28	19	101	14	31	193
LANGUEDOC	91	5,5	19	23	12	18	77	6,4	22	24	13	19	84
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	18	57	58	32	49	214	20	61	63	35	54	233
CORSE	94	-	0,5	0,6	1,4	1	3,5	0,2	0,6	1	1,8	0,9	4,5
FRANCE ENTIERE		1 612	1 742	3 678	629	1 487	9 148	1 594	1 872	3 765	737	1 595	9 563

Col. 6 = Total, y compris subventions perçues

Tableau 18 - Taux de participation financière t) %, par Région

(1979 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés et plus		TOTAL		
	Année	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979
REGION													
ILE DE FRANCE	11	0,75	0,85	1,0	1,0	1,28	1,27	1,65	1,63	3,00	3,1	2,22	2,23
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	0,9	0,95	1,05	1,05	1,30	1,28	1,43	1,26	1,26	1,38	1,24	1,21
PICARDIE	22	0,85	0,85	1,0	1,05	1,27	1,28	1,70	1,53	1,31	1,33	1,26	1,26
HAUTE-NORMANDIE	23	0,9	1,05	1,15	1,1	1,23	1,24	1,60	1,71	1,39	1,19	1,29	1,32
CENTRE	24	0,85	0,95	1,05	1,1	1,36	1,37	1,90	1,82	1,49	1,19	1,37	1,37
BASSE-NORMANDIE	25	1,05	0,9	1,1	1,1	1,33	1,33	1,77	1,83	1,47	1,29	1,33	1,31
BOURGOGNE	26	0,9	0,95	1,05	1,1	1,39	1,33	1,82	1,74	1,11	1,15	1,30	1,29
NORD	31	0,85	0,85	1,0	1,0	1,22	1,28	1,51	1,61	2,02	2,04	1,41	1,44
LORRAINE	41	1,0	1,05	1,1	1,2	1,30	1,29	1,36	1,39	2,65	2,31	1,66	1,59
ALSACE	42	1,05	1,05	1,1	1,15	1,31	1,30	1,53	1,50	1,71	1,69	1,38	1,38
FRANCHE-COMTE	43	1,0	1,05	1,1	1,05	1,26	1,34	1,53	1,45	1,52	1,54	1,29	1,31
PAYS DE LA LOIRE	52	0,85	1,0	1,0	1,05	1,29	1,29	1,80	1,77	2,11	2,19	1,36	1,37
BRETAGNE	53	1,0	1,0	1,1	1,15	1,27	1,29	1,99	2,02	3,21	2,82	1,36	1,39
POITOU-CHARENTES	54	0,95	1,0	1,05	1,15	1,27	1,31	1,92	1,53	2,90	2,67	1,48	1,46
AQUITAINE	72	0,75	0,85	1,0	1,05	1,28	1,29	1,82	1,74	3,21	2,96	1,42	1,46
MIDI-PYRENEES	73	0,85	1,05	1,05	1,1	1,39	1,44	1,69	1,84	1,49	1,48	1,30	1,39
LIMOUSIN	74	0,95	0,9	1,05	1,1	1,42	1,33	1,46	1,35	-	1,07	1,29	1,22
RHONE-ALPES	82	0,9	1,0	1,05	1,05	1,23	1,25	1,58	1,54	1,98	1,96	1,35	1,37
AUVERGNE	83	1,0	0,95	1,05	1,1	1,33	1,38	1,78	1,58	3,45	3,99	2,05	2,25
LANGUEDOC	91	0,9	0,9	1,05	1,05	1,39	1,46	2,24	2,13	1,18	1,08	1,36	1,36
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	0,85	0,95	1,0	1,0	1,26	1,28	1,75	1,76	1,71	1,72	1,28	1,31
CORSE	94	0,85	1,25	1,05	1,0	1,35	1,55	-	-	-	-	1,18	1,33
FRANCE ENTIERE		0,86	0,94	1,03	1,05	1,28	1,29	1,66	1,63	2,83	2,88	1,82	1,81

La Région 74 LIMOUSIN ne comportant qu'une entreprise de la classe 5 en 1978, les données correspondantes ne sont pas fournies.

Tableau 19 - Taux de participation financière t_1 en 1978, par Région

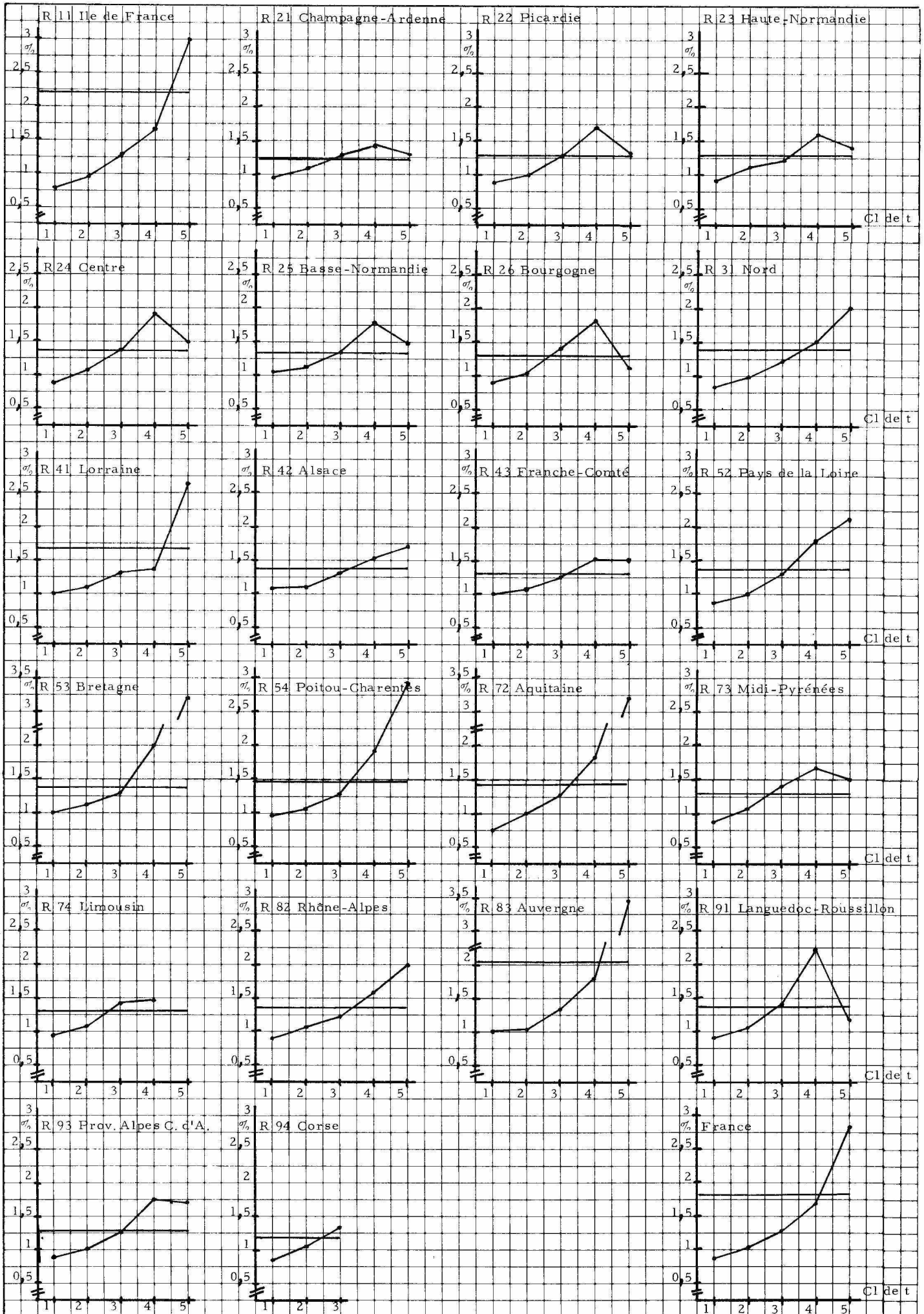


Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1978

REGION	NIVEAU		Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de maîtr. Agents techniques Techniciens		Ingénieurs Cadres		TOTAL
			Ouvriers spécial,		Employés qual,						
ILE DE FRANCE	11	KH St	9.040.	137.700	28.960.	523.300	18.920.	303.700	10.080.	180.200	67.000. 1.144.900
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	400.	6.500	440.	10.600	210.	4.800	130.	3.100	1.180. 25.000
PICARDIE	22	KH St	320.	5.600	430.	11.100	230.	4.800	160.	3.600	1.140. 25.100
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	280.	5.000	590.	11.600	290.	5.400	150.	3.600	1.310. 25.600
CENTRE	24	KH St	300.	5.200	760.	16.300	320.	6.700	240.	5.700	1.620. 33.900
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	240.	3.100	250.	6.700	170.	2.900	80.	1.600	740. 14.300
BOURGOGNE	26	KH St	330.	5.300	400.	9.500	190.	4.600	130.	3.100	1.050. 22.500
NORD	31	KH St	1.560.	27.800	1.900	38.300	800.	18.100	420.	10.700	4.680. 94.900
LORRAINE	41	KH St	950.	8.600	1.520.	22.800	580.	9.200	230.	5.800	3.280. 46.400
ALSACE	42	KH St	290.	5.100	790.	16.900	350.	8.000	220.	5.900	1.650. 35.900
FRANCHE-COMTE	43	KH St	180.	3.400	300.	8.700	200.	3.800	110.	2.400	790. 18.300
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	620.	8.300	940.	21.100	400.	8.000	220.	4.900	2.180. 42.300
BRETAGNE	53	KH St	380.	7.700	600.	16.000	260.	6.300	190.	4.200	1.430. 34.200
POITOU-CHARENTES	54	KH St	170.	3.700	630.	10.300	170.	3.400	140.	2.900	1.110. 20.300
AQUITAINE	72	KH St	360.	5.400	670.	13.800	390.	6.400	260.	5.000	1.680. 30.600
MIDI-PYRENEES	73	KH St	280.	4.000	550.	10.700	260.	5.400	160.	3.600	1.250. 23.700
LIMOUSIN	74	KH St	110.	2.500	180.	3.900	110.	2.400	50.	1.000	450. 9.800
RHONE-ALPES	82	KH St	1.080.	18.500	2.630.	48.100	1.250.	24.700	710.	17.000	5.670. 108.300
AUVERGNE	83	KH St	1.200.	8.200	570.	8.700	680.	5.200	150.	2.300	2.600. 24.400
LANGUEDOC	91	KH St	230.	2.600	380.	7.200	140.	2.900	90.	2.300	840. 15.000
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	470.	5.700	950.	16.400	350.	7.100	270.	6.000	2.040. 35.200
CORSE	94	KH St	7.	30	8.	140	4.	60	4.	50	23. 280
FRANCE ENTIERE		KH St	18.800.	279.900	44.450.	832.100	26.270.	443.900	14.190.	274.000	103.710. 1.830.900

Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1979 (provisoire)

REGION	NIVEAU	KH St	Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de maîtr. Agents techniques Techniciens		Ingénieurs Cadres		TOTAL
			Ouvriers spécial.		Employés qual.						
ILE DE FRANCE	11	KH St	6.650. 116.800		25.210. 473.700		15.100 251.900		9.030. 161.100		55.990. 1.003.500
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	460. 6.800		410. 9.800		170. 4.300		120. 2.900		1.160. 23.800
PICARDIE	22	KH St	430. 7.600		470. 10.900		240. 5.400		180. 4.200		1.320. 28.100
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	230. 4.500		600. 12.500		230. 4.500		150. 3.300		1.210. 24.800
CENTRE	24	KH St	300. 5.700		630. 14.800		280. 6.400		220. 5.300		1.430. 32.200
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	150. 2.200		250. 6.100		140. 2.900		60. 1.500		600. 12.700
BOURGOGNE	26	KH St	270. 3.800		370. 8.800		170. 3.500		110. 2.600		920. 18.700
NORD	31	KH St	1.400. 23.500		1.820. 36.900		770. 18.900		450. 11.300		4.440. 90.600
LORRAINE	41	KH St	920. 8.500		1.400. 24.900		550. 9.100		220. 5.400		3.090. 47.900
ALSACE	42	KH St	310. 5.800		750. 11.800		350. 7.300		230. 5.600		1.640. 36.500
FRANCHE-COMTE	43	KH St	180. 3.300		320. 8.100		190. 4.100		100. 2.500		790. 18.000
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	560. 8.200		950. 20.000		390. 8.300		230. 5.500		2.130. 42.000
BRETAGNE	53	KH St	360. 6.300		560. 15.200		230. 5.600		180. 4.600		1.330. 31.700
POITOU-CHARENTES	54	KH St	230. 3.000		520. 8.800		170. 3.700		110. 2.400		1.030. 17.900
AQUITAINE	72	KH St	520. 4.800		680. 14.500		340. 6.400		240. 5.200		1.780. 30.900
MIDI-PYRENEES	73	KH St	270. 3.300		610. 12.100		280. 5.600		180. 3.900		1.340. 24.900
LIMOUSIN	74	KH St	110. 2.300		140. 3.500		90. 2.100		40. 900		380. 8.800
RHONE-ALPES	82	KH St	1.020. 17.800		2.820. 52.300		1.430. 27.600		800. 18.600		6.070. 116.300
AUVERGNE	83	KH St	1.230. 8.500		610. 9.600		940. 5.800		170. 2.600		2.950. 26.500
LANGUEDOC	91	KH St	190. 2.500		340. 7.600		120. 2.500		110. 2.400		760. 15.000
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	420. 5.700		970. 15.800		360. 7.400		260. 5.700		2.010. 34.600
CORSE	94	KH St	4. 20		17. 220		2. 50		5. 70		28. 360
FRANCE ENTIERE		KH St	16.210. 250.900		40.460. 783.900		22.540. 393.300		13.190. 257.700		92.400. 1.685.800

Tableau 21 - Principales données départementales - 1978

Département		Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p. financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7	8
AIN	01	1 187	63 000	32.	1,18	5 400	9	240.
AISNE	02	1 184	63 000	32.	1,22	7 200	11	340.
ALLIER	03	769	35 700	18,5	1,27	3 900	11	190.
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	04	154	5 200	3,2	1,46	500	10	26.
HAUTES-ALPES	05	207	7 900	4,8	1,41	700	9	34.
ALPES-MARITIMES	06	1 673	67 000	34	1,16	5 000	7	260.
ARDECHE	07	473	22 500	13,2	1,40	2 100	9	140.
ARDENNES	08	631	39 600	20	1,21	4 900	12	200.
ARIEGE	09	277	14 300	6,4	1,19	900	6	40.
AUBE	10	689	45 000	22	1,25	6 000	13	290.
AUDE	11	488	19 700	9,2	1,22	1 800	9	120.
AVEYRON	12	507	22 700	11,7	1,33	2 600	11	90.
BOUCHES-DU-RHONE	13	3 491	214 000	122	1,28	22 200	10	1 190.
CALVADOS	14	1 157	66 000	36	1,32	7 500	11	340.
CANTAL	15	221	9 600	4,9	1,34	1 200	13	50.
CHARENTE	16	651	40 100	20	1,23	4 500	11	210.
CHARENTE-MARITIME	17	956	44 100	23	1,29	4 700	11	220.
CHER	18	605	32 100	18,3	1,43	4 700	15	200.
CORREZE	19	486	21 600	10,2	1,20	2 200	10	110.
CORSE	20	220	7 600	3,5	1,18	300	4	23.
COTE D'OR	21	1 104	69 000	38	1,33	8 300	12	350.
COTES-DU-NORD	22	951	40 400	22	1,38	5 300	13	240.
CREUSE	23	192	7 400	4,2	1,51	800	11	50.
DORDOGNE	24	736	32 200	13,6	1,14	3 200	10	160.
DOUBS	25	1 114	73 000	40	1,37	10 200	14	450.
DROME	26	1 000	53 000	29	1,29	5 100	10	250.
EURE	27	768	42 400	22	1,20	5 100	12	220.
EURE-ET-LOIR	28	853	41 600	26	1,36	4 300	10	210.
FINISTERE	29	1 773	93 000	52	1,38	12 300	13	460.
GARD	30	934	42 800	23	1,31	4 900	11	260.
HAUTE-GARONNE	31	1 701	94 000	52	1,29	10 700	11	600.
GERS	32	300	13 600	7	1,37	1 200	9	50.
GIRONDE	33	2 401	117 000	64	1,24	12 400	11	660.
HERAULT	34	1 051	47 200	27	1,39	5 800	12	310.
ILLE-ET-VILAINE	35	1 534	78 000	44	1,37	10 600	14	480.
INDRE	36	526	25 500	10,9	1,17	1 800	7	120.

Tableau 21 - Principales données départementales - 1978
(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
INDRE-ET-LOIRE	37	1 075	58 000	31.	1,30	7 500	13	350.
ISERE	38	2 191	136 000	78.	1,30	18 100	13	830.
JURA	39	728	38 300	20.	1,23	4 100	11	160.
LANDES	40	580	26 200	14,3	1,32	2 900	11	130.
LOIR-ET-CHER	41	551	35 200	21.	1,37	4 900	14	220.
LOIRE	42	2 035	133 000	93.	1,60	17 300	13	1 050.
HAUTE-LOIRE	43	452	22 400	10.	1,21	1 700	8	90.
LOIRE-ATLANTIQUE	44	2 227	123 000	74.	1,36	14 100	11	890.
LOIRET	45	1 293	73 000	45.	1,38	10 400	14	500.
LOT	46	242	13 700	8,8	1,65	1 500	11	130.
LOT-ET-GARONNE	47	615	26 700	11,8	1,13	2 500	9	120.
LOZERE	48	116	3 600	2,6	1,72	400	11	19.
MAINE-ET-LOIRE	49	1 673	95 000	45.	1,23	10 400	11	440.
MANCHE	50	723	38 400	19,3	1,24	3 400	9	160.
MARNE	51	1 311	80 000	43.	1,22	10 600	13	530.
HAUTE-MARNE	52	507	30 200	15,3	1,24	3 600	12	150.
MAYENNE	53	557	26 900	16.	1,49	3 300	12	150.
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	1 313	115 000	74.	1,43	14 000	12	870.
MEUSE	55	392	25 000	12,3	1,23	2 900	12	120.
MORBIHAN	56	1 147	53 000	28.	1,31	6 500	12	270.
MOSELLE	57	1 907	168 000	150.	2,01	23 900	14	2 040.
NIEVRE	58	403	17 700	9,8	1,38	2 000	11	110.
NORD	59	5 773	485 000	301.	1,44	75 000	15	3 630.
OISE	60	1 138	72 000	41.	1,25	9 500	13	440.
ORNE	61	584	29 800	16,4	1,42	3 200	11	220.
PAS-DE-CALAIS	62	2 479	149 000	76.	1,26	20 100	13	1 070.
PUY-DE-DOME	63	995	104 000	112.	2,49	17 400	17	2 270.
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	1 282	67 000	61.	1,90	9 800	15	610.
HAUTES-PYRENEES	65	424	20 300	10,6	1,27	2 000	10	90.
PYRENEES-ORIENTALES	66	565	21 500	12,7	1,41	2 200	10	140.
BAS-RHIN	67	2 213	172 000	103.	1,35	21 000	12	950.
HAUT-RHIN	68	1 456	108 000	70.	1,42	15 000	14	710.
RHONE	69	4 739	352 000	224.	1,36	48 000	14	2 560.
HAUTE-SAONE	70	402	25 100	11,7	1,25	2 100	8	110.
SAONE-ET-LOIRE	71	1 183	68 000	33.	1,21	8 100	12	390.
SARTHE	72	892	65 000	40.	1,44	9 400	14	480.

Tableau 21 - Principales données départementales - 1978
(Suite)

Département		Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7	8
SAVOIE	73	833	41 600	24.	1,27	4 900	12	230.
HAUTE-SAVOIE	74	1 513	79 200	47.	1,26	9 000	11	440.
VILLE DE PARIS	75	15 362	2 920 000	4 270.	2,63	841 000	29	50 900.
SEINE-MARITIME	76	2 609	168 000	99.	1,29	20 500	12	1 090.
SEINE-ET-MARNE	77	1 630	82 000	46.	1,26	9 400	11	430.
YVELINES	78	1 919	196 000	155.	1,50	29 500	15	1 750.
DEUX-SEVRES	79	748	51 000	41.	1,94	7 400	15	520.
SOMME	80	1 093	62 000	32.	1,30	8 200	13	370.
TARN	81	1 053	45 600	21.	1,20	4 000	9	200.
TARN-ET-GARONNE	82	373	15 400	7.	1,25	1 100	7	70.
VAR	83	1 022	43 600	26.	1,38	4 100	9	360.
VAUCLUSE	84	931	38 200	19,9	1,25	3 500	9	160.
VENDEE	85	1 042	53 000	28.	1,35	6 100	12	240.
VIENNE	86	742	33 600	17,1	1,30	3 800	11	180.
HAUTE-VIENNE	87	794	52 000	26.	1,28	6 700	13	300.
VOSGES	88	913	66 000	30.	1,21	5 900	9	270.
YONNE	89	773	40 000	20.	1,27	3 800	10	200.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	248	17 300	8,5	1,16	2 000	12	90.
ESSONNE	91	1 542	133 000	110.	1,69	23 000	17	840.
HAUTS-DE-SEINE	92	4 576	966 000	910.	1,68	184 000	19	10 600.
SEINE-SAINT-DENIS	93	3 243	229 000	128.	1,16	26 200	11	1 100.
VAL-DE-MARNE	94	2 749	183 000	110.	1,21	20 500	11	930.
VAL D'OISE	95	1 605	82 000	50.	1,22	9 800	12	410.

Tableau 22 - Taux de réponse par secteur, en % - 1978
 (effectifs des salariés des entreprises ayant remis une déclaration 2483/
 effectifs théoriques)

	T	%		T	%
Ind. agricoles et alim.	02, 03	96	Hôtels, cafés, restaurants	30	81
Prod. de combustibles minér. solides et cokéfaction	04	100	Transports	31	98
Prod. de pétrole et gaz nat.	05	114	Services marchands aux entreprises et autres services	33, 34, 35, 38	88
Eau, gaz, électricité	06	107	Assurances, organismes financiers	36, 37	105
Sidérurgie, métaux non fer.	07, 08	94			
Mat. constr., minerais div., verre	09, 10	86	<u>Récapitulatif</u>		
Chimie, parachimie	11, 12	92			
Fonderie et travail des métaux	13	92			
Construction mécanique	14	82			
Construction électrique et électronique	15	96	Energie	04, 05, 06	106
Constr. véhicules auto et autres mat. de transp. terr.	16	101	Industries extractives } et de transformation }	02, 03 07 à 23	99
Constr. navale et aéronaut., armement	17	79	Ind. mise en oeuvre bât., génie civil et agricole	24	83
Ind. textile et de l'habillement	18	83	Commerces	25 à 28	95
Ind. du cuir et de la chaussure	19	85	Transports	31	98
Ind. du bois, de l'ameuble- ment, ind. diverses	20	91	Services	29, 30, 33, 34, 35, 38	87
Ind. du papier-carton	21	85	Assurances, organismes financiers	36, 37	105
Imprimerie, presse, édition	22	92	TOTAL auf 01		91, 1
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	23	91			
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	24	83			
Commerce de gros aliment. et non aliment.	25, 26	95			
Commerce de détail aliment. et non aliment.	27, 28	96			
Réparation et commerce de l'automobile	29	82			

Tableau 23 - Comparaison du champ des statistiques de l'INSEE (Description du système productif français en 1976
en fonction de la taille des entreprises, Avril 1980) et des déclarations 2483 de 1976

Année 1976

Secteurs			Nombres d'entreprises											
U	T		Classe 1 10 à 19 sal.		Classe 2 20 à 49 sal.		Classe 3 50 à 499 sal.		Classe 4 500 à 1 999 sal.		Classe 5 2 000 sal. ou plus		TOTAL	
			INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483
02	02, 03	Industries agricoles et alimentaires	1 978	1 616	1 766	1 697	1 159	1 115	100	87	23	22	5 026	4 537
03	04, 05, 06	Energie	57	78	115	78	108	64	12	10	20	15	312	245
04	07, 08, 09, 10, 11, 13, 21, 23	Industrie des biens intermédiaires	4 307	3 661	4 808	4 449	3 274	2 981	331	320	84	68	12 804	11 479
05 A et B	14, 15, 17	Industrie des biens d'équipement professionnels et ménagers	2 351	2 040	2 936	2 760	2 427	2 214	277	257	88	83	8 079	7 344
05 C	16	Matériel de transport terrestre	210	186	306	305	315	287	79	72	31	28	941	878
06	12, 18, 19, 20, 22	Industrie des biens de consommation courante	5 744	4 976	6 850	6 080	4 550	4 107	379	335	37	28	17 560	15 526
07	24	Bâtiment, génie civil et agricole	11 343	8 225	8 758	7 740	3 761	3 290	199	175	47	44	24 108	19 474
08	25, 26, 27, 28	Commerce	15 393	12 295	10 256	9 963	3 592	3 403	186	170	51	59	29 478	25 890
09	31, 32	Transports, Télécom. (Pet T exclus)	2 709	2 247	2 288	2 193	1 051	964	103	73	23	20	6 174	5 497
10	29, 30, 33, 34	Services marchands, sauf 82, 83, 84, 85	10 651	9 080	7 679	7 444	3 665	2 847	161	172	25	23	22 181	19 566
11	35	Location, crédit bail immobilier	736	106	277	155	88	81					1 101	342
		TOTAL	55 479	44 510	46 039	42 864	23 990	21 353	1 827	1 671	429	390	127 764	110 788
		‰		80		93		89		91		91		87

Tableau 24 - Principales données sectorielles - 1978

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Entreprises	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 (heures)
		Nombres	Structures par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Nombres	Entr. t ₂ %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5					5	6	7
Agriculture, sylviculture, pêche T 01	2 546	102 000	17	28	31	7	17	50	80	21 000	31	21	500.	4,9
Industrie de la viande et du lait T 02	1 583	162 000	4	12	41	24	19	83	93	25 100	43	16	800.	4,9
Autres industries alimentaires T 03	2 966	251 000	6	13	36	23	22	161	86	41 200	40	16	1 520.	6,1
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction T 04	12	72 000	ξ	ξ	ξ	1	98	153	92	27 200	58	38	2 130.	29,6
Prod. de pétrole et gaz naturel T 05	66	44 000	ξ	2	7	2	89	129	94	18 800	59	42	1 320.	30
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau T 06	156	165 000	ξ	1	4	5	89	485	94	52 800	70	32	4 300.	26,1
Prod. minerais-métaux ferreux, prém. transform. de l'acier T 07	235	188 000	ξ	1	10	11	78	163	96	31 800	64	17	2 440.	13
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux T 08	166	60 000	1	2	19	27	51	74	97	17 200	64	28	880.	14,7
Prod. matériaux de construct. et minéraux divers T 09	2 204	161 000	7	19	34	23	17	100	91	21 700	39	13	960.	6
Industrie du verre T 10	292	69 000	2	5	11	20	62	56	86	14 600	41	21	820.	11,9
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthét. T 11	448	156 000	1	3	19	12	65	186	94	37 500	63	24	2 170.	13,9
Parachimie et ind. pharmaceut. T 12	1 040	172 000	2	6	36	36	20	174	93	39 500	60	23	1 860.	10,8
Fonderie et travail des métaux T 13	5 720	426 000	7	18	38	18	19	231	91	47 100	39	11	2 380.	5,6
Construction mécanique T 14	4 835	436 000	5	14	43	24	14	261	94	57 100	49	13	2 880.	6,6
Construction électri. et électron. T 15	1 995	555 000	1	4	18	16	61	669	92	116 400	52	21	7 860.	14,2
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre T 16	848	530 000	ξ	2	8	11	79	458	93	90 800	49	17	7 160.	13,5
Constr. navale et aéron., armem. T 17	331	132 000	1	3	10	15	71	125	91	23 900	47	18	1 530.	11,6
Ind. textile et de l'habillement T 18	5 678	485 000	4	15	50	23	8	182	88	43 900	36	9	2 840.	5,9
Ind. du cuir et de la chaussure T 19	1 144	99 000	4	14	53	20	9	36	84	8 000	36	8	550.	5,6
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses T 20	4 648	269 000	8	23	52	14	3	107	90	21 800	31	8	880.	3,3
Ind. du papier-carton T 21	874	113 000	2	9	48	27	14	67	92	18 100	50	16	600.	5,3
Imprimerie, presse, édition T 22	2 783	172 000	9	21	42	25	3	115	91	17 700	33	10	870.	5,1
Ind. du caoutchouc, tranf. des matières plastiques T 23	1 438	212 000	2	9	28	18	43	169	90	31 300	42	15	2 840.	13,4

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le 0,2 % jeunes

" 8 : " " " " " des stagiaires

Tableau 24 - Principales données sectorielles - 1978 (suite)

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Entreprises	Salariés					Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/5 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 (heures)	
		Nombres	Structures par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Nombres				Entr. t ₂ %
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5							
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole T 24	19 416	1 003 000	11	24	35	13	17	472	97	32 700	15	3	1 690.	1,7
Commerce de gros alimentaire T 25	4 987	205 000	15	30	40	9	6	101	88	22 100	34	11	720.	3,5
Commerce de gros non aliment. T 26	11 468	515 000	13	29	38	12	8	337	90	73 200	41	14	3 030.	5,9
Commerce de détail alimentaire T 27	2 849	308 000	6	11	19	20	44	140	84	56 200	26	18	1 610.	5,2
Commerce de détail non aliment. T 28	7 212	299 000	19	23	24	14	20	128	84	42 200	28	14	1 130.	3,8
Réparation et commerce de l'auto. T 29	4 822	174 000	16	38	38	2	6	88	95	25 500	57	15	920.	5,3
Hôtels-café-restaurants T 30	3 748	148 000	20	26	23	13	18	59	78	12 400	14	8	400.	2,7
Transports T 31	5 688	697 000	5	11	19	10	55	1 320	92	279 000	40	40	16 660.	23,9
Services marchands aux entrepr. T 33	9 827	525 000	12	22	36	18	12	414	88	81 800	41	16	3 760.	7,2
Services marchands aux particul. T 34	7 178	457 000	8	20	45	20	7	204	87	31 600	31	7	2 270.	5
Location et crédit-bail immobilier T 35	404	24 000	8	22	60	10	0	11	87	2 200	42	9	70.	2,9
Assurances T 36	400	127 000	1	3	27	22	47	190	97	52 100	75	41	2 920.	23
Organismes financiers T 37	1 050	384 000	1	3	17	26	53	858	98	204 000	75	53	11 170.	29,1
Services non marchands T 38	5 071	475 000	4	13	47	21	15	507	94	90 200	55	19	7 230.	15,2
Activités mal définies T 40	227	6 000				0	0	2		400			10.	
TOTAL	126 398	10 381 000	7	15	31	17	30	9 067	90	1 830 800	36	17,6	103 710.	10

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le 0,2 % jeunes
des stagiaires

" 8 : " " " " " "

Tableau 25 - Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t_1
 et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages t_3
 1978

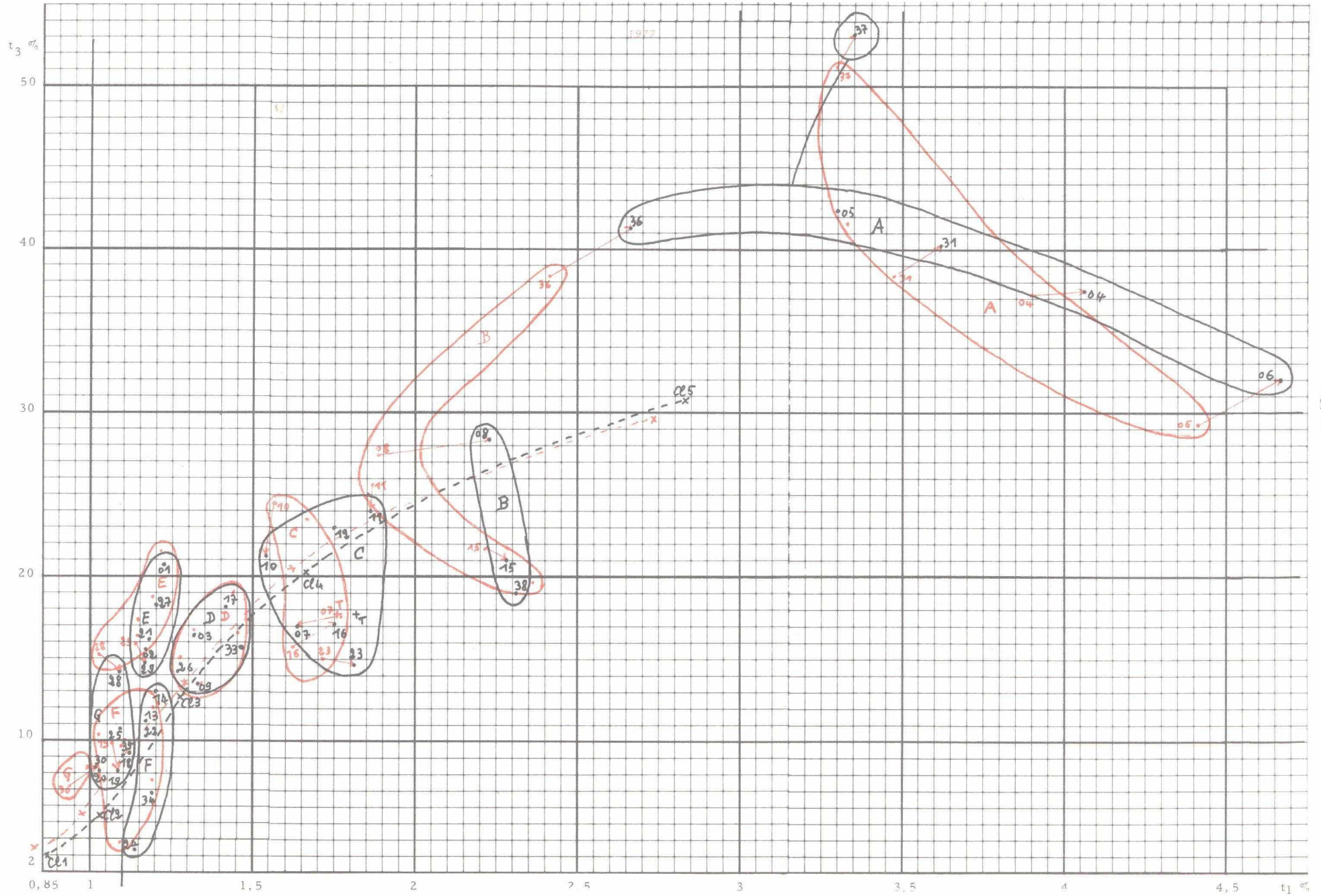
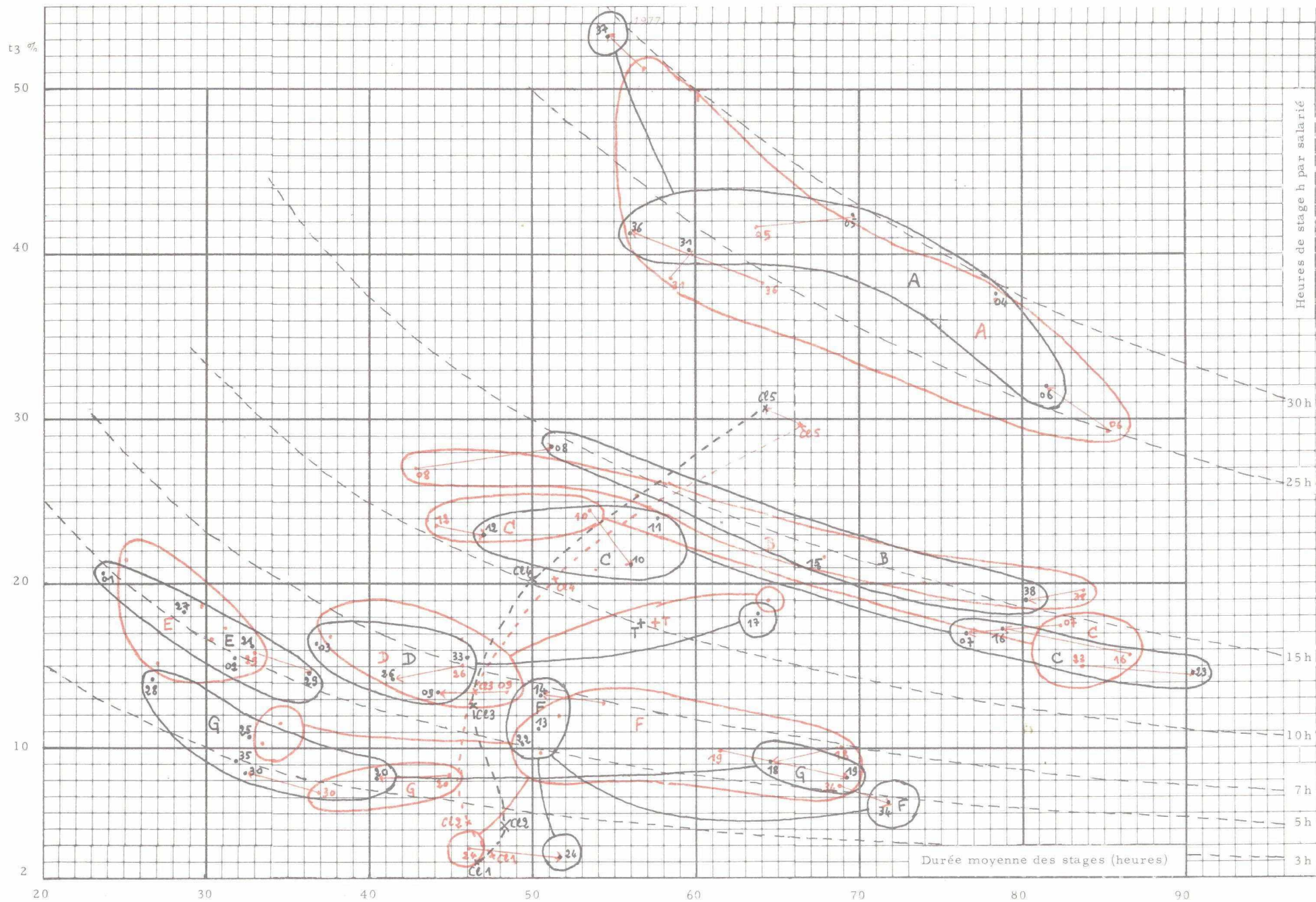


Tableau 26 - Répartition des secteurs selon la durée moyenne des stages
et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages t_3

1978



Heures de stage h par salarié

Tableau 27 - Taux de participation financière t₁ % selon le secteur d'activité économique
et la classe de taille - 1978

SECTEUR		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	0,75	0,95	1,12	1,18	x	1,23
Industries de la viande et du lait	T 02	0,8	1,0	1,14	1,22	1,34	1,17
Autres industries alimentaires	T 03	0,75	1,0	1,18	1,31	1,79	1,32
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	-	-	-	-	4,12	4,06
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	-	-	3,17	-	3,39	3,30
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	-	-	1,67	1,80	5,02	4,67
Prod. minerais-métaux ferreux, première transformation de l'acier	T 07	-	-	1,26	1,28	1,75	1,64
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	-	1,50	1,65	2,82	2,23
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	0,85	1,0	1,16	1,24	2,10	1,33
Industrie du verre	T 10	-	0,85	1,35	1,20	1,71	1,54
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	-	1,0	1,43	1,77	2,04	1,86
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	0,85	0,9	1,40	1,74	2,65	1,75
Fonderie et travail des métaux	T 13	0,85	0,95	1,09	1,28	1,52	1,17
Construction mécanique	T 14	0,85	1,0	1,11	1,35	1,52	1,20
Construction électrique et électronique	T 15	0,65	1,0	1,18	1,59	2,83	2,28
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	0,65	1,0	1,16	1,30	1,88	1,75
Constr. navale et aéronautique, armement	T 17	-	0,95	1,10	1,30	1,49	1,42
Ind. textile et de l'habillement	T 18	0,7	0,9	1,12	1,18	1,37	1,10
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	0,55	0,9	1,08	1,26	1,31	1,09
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	0,8	0,95	1,07	1,22	1,02	1,03
Ind. du papier-carton	T 21	0,6	0,9	1,15	1,37	1,16	1,18
Imprimerie, presse, édition	T 22	0,85	1,0	1,14	1,40	*	1,17
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	0,85	0,9	1,19	1,30	2,62	1,81
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	1,05	1,1	1,13	1,17	1,25	1,14
Commerce de gros alimentaire	T 25	0,85	0,95	1,12	1,31	1,83	1,09
Commerce de gros non alimentaire	T 26	0,8	1,0	1,26	1,73	2,20	1,26
Commerce de détail alimentaire	T 27	0,7	0,9	1,11	1,26	1,33	1,20
Commerce de détail non alimentaire	T 28	0,75	0,95	1,10	1,48	1,38	1,09
Réparation et commerce de l'automobile	T 29	0,9	1,15	1,22	1,47	1,44	1,17
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	0,65	0,95	1,10	1,24	1,28	1,02
Transports	T 31	0,8	1,0	1,17	1,59	5,24	3,62
Services marchands aux entreprises	T 33	0,9	1,1	1,45	1,97	2,31	1,47
Services marchands aux particuliers	T 34	0,8	1,05	1,14	1,38	1,81	1,19
Location et crédit-bail immobilier	T 35	0,85	1,0	1,18	1,31	-	1,12
Assurances	T 36	-	1,4	1,92	2,12	3,49	2,66
Organismes financiers	T 37	1,5	1,65	2,28	3,33	3,79	3,35
Services non marchands	T 38	1,2	1,2	1,93	2,57	3,89	2,31
TOTAL		0,86	1,03	1,28	1,66	2,83	1,82

* La classe 5 de ce secteur ne comprenant qu'une seule entreprise, les données y relatives ne sont pas fournies.

Tableau 28 - Taux de participation financière t_1 , par secteur

●-----1978 ✕-----1977

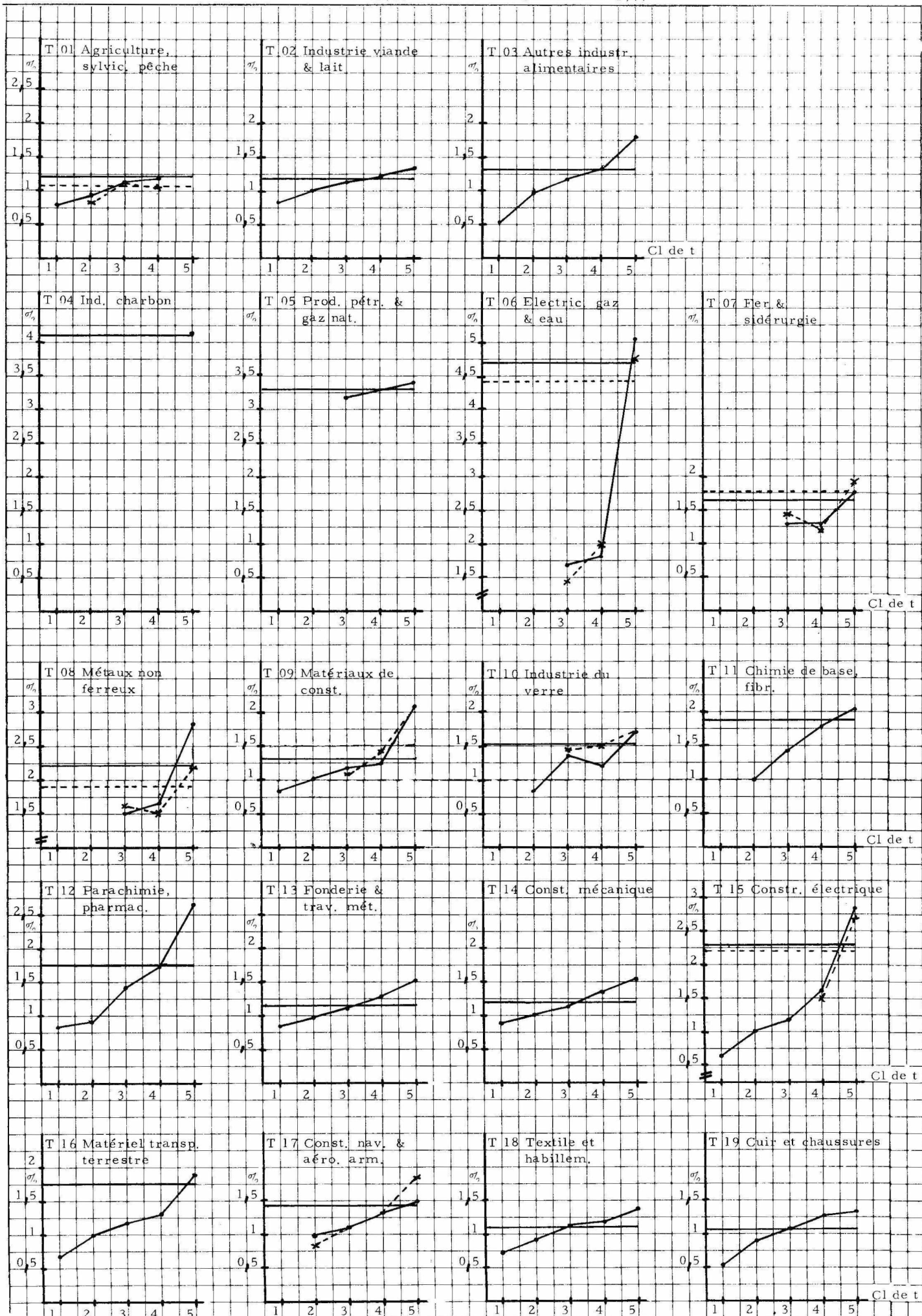
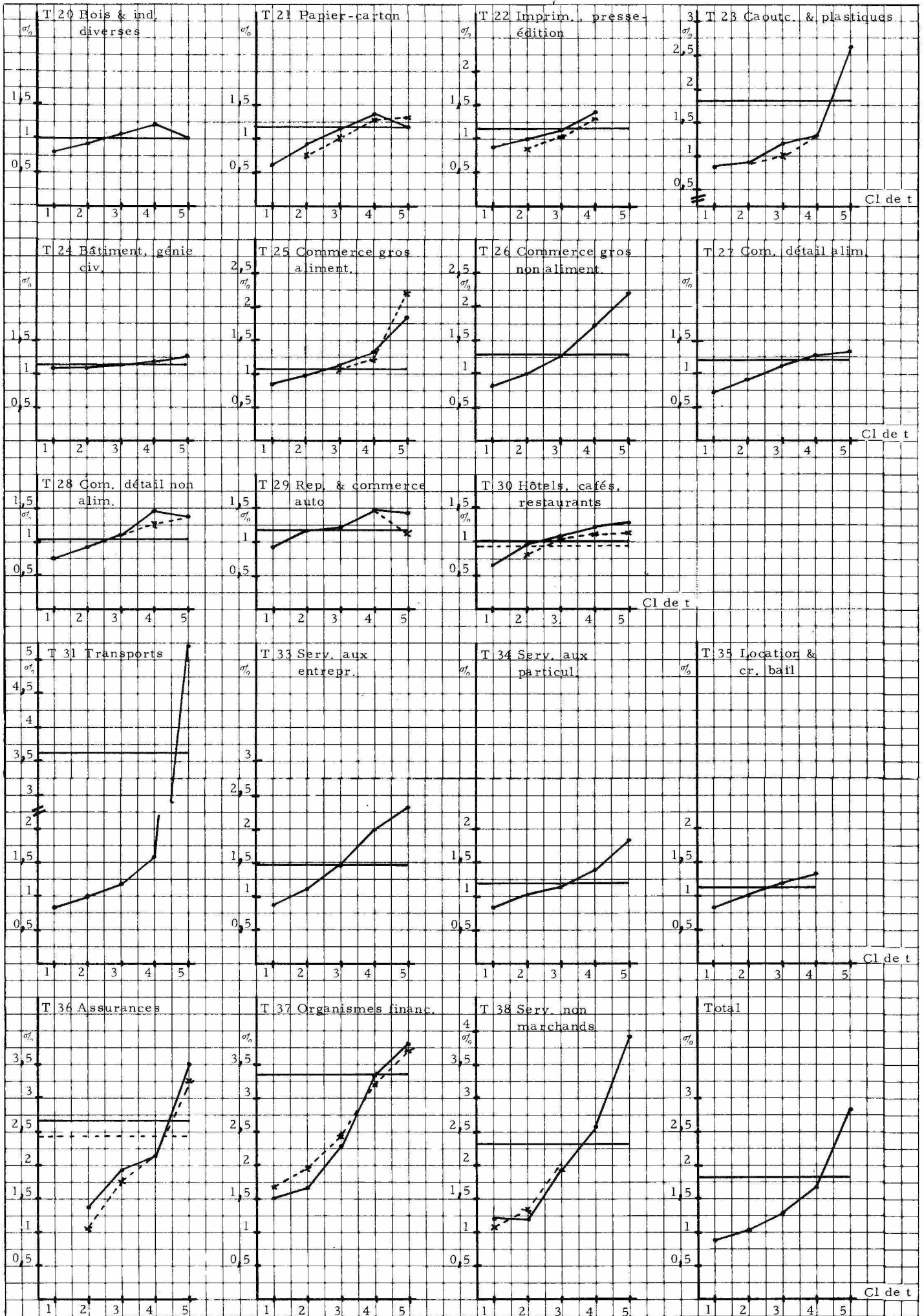


Tableau 28 - Taux de participation financière t_1 , par secteur
 • ———— 1978 x - - - - - 1977



- 72 -
 Tableau 29 - Pourcentages des nombres d'entreprises t_2 ayant eu des stagiaires en 1978, par secteur

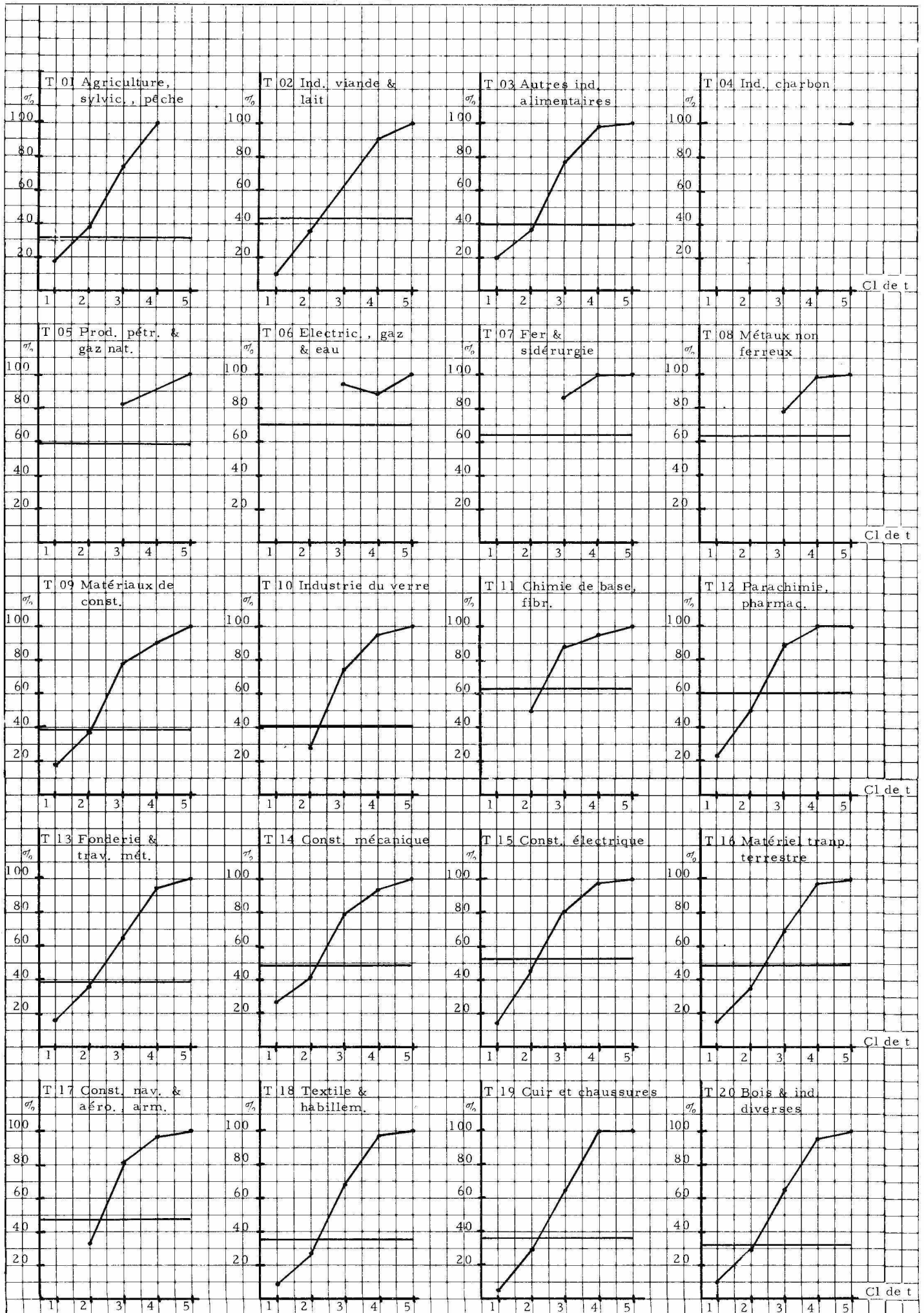
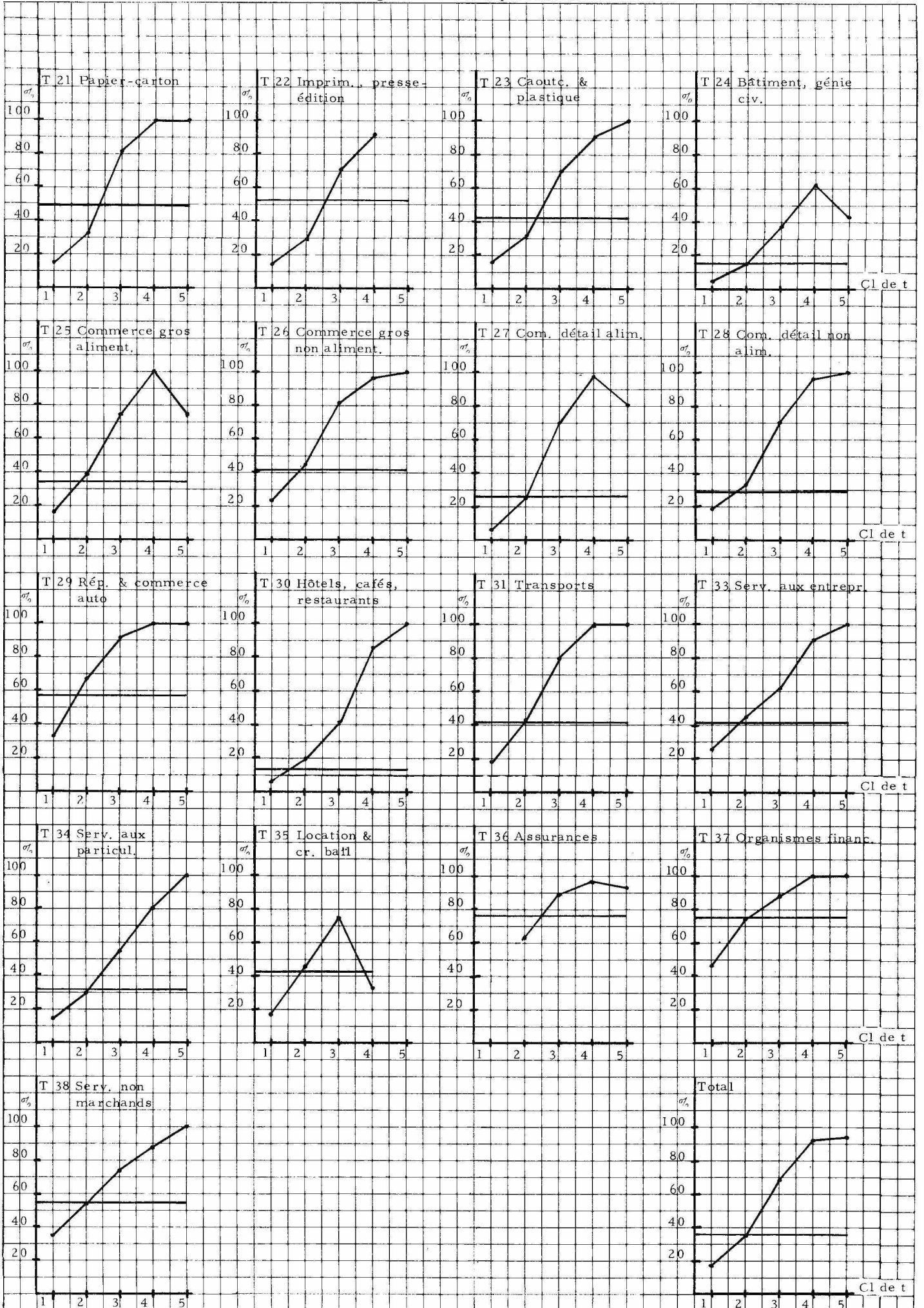


Tableau 29 - Pourcentages des nombres d'entreprises t_2 ayant eu des stagiaires en 1978, par secteur



- 74 -
 Tableau 30 - Pourcentages t₃ de salariés ayant suivi des stages, par secteur
 •-----1978 x-----1977

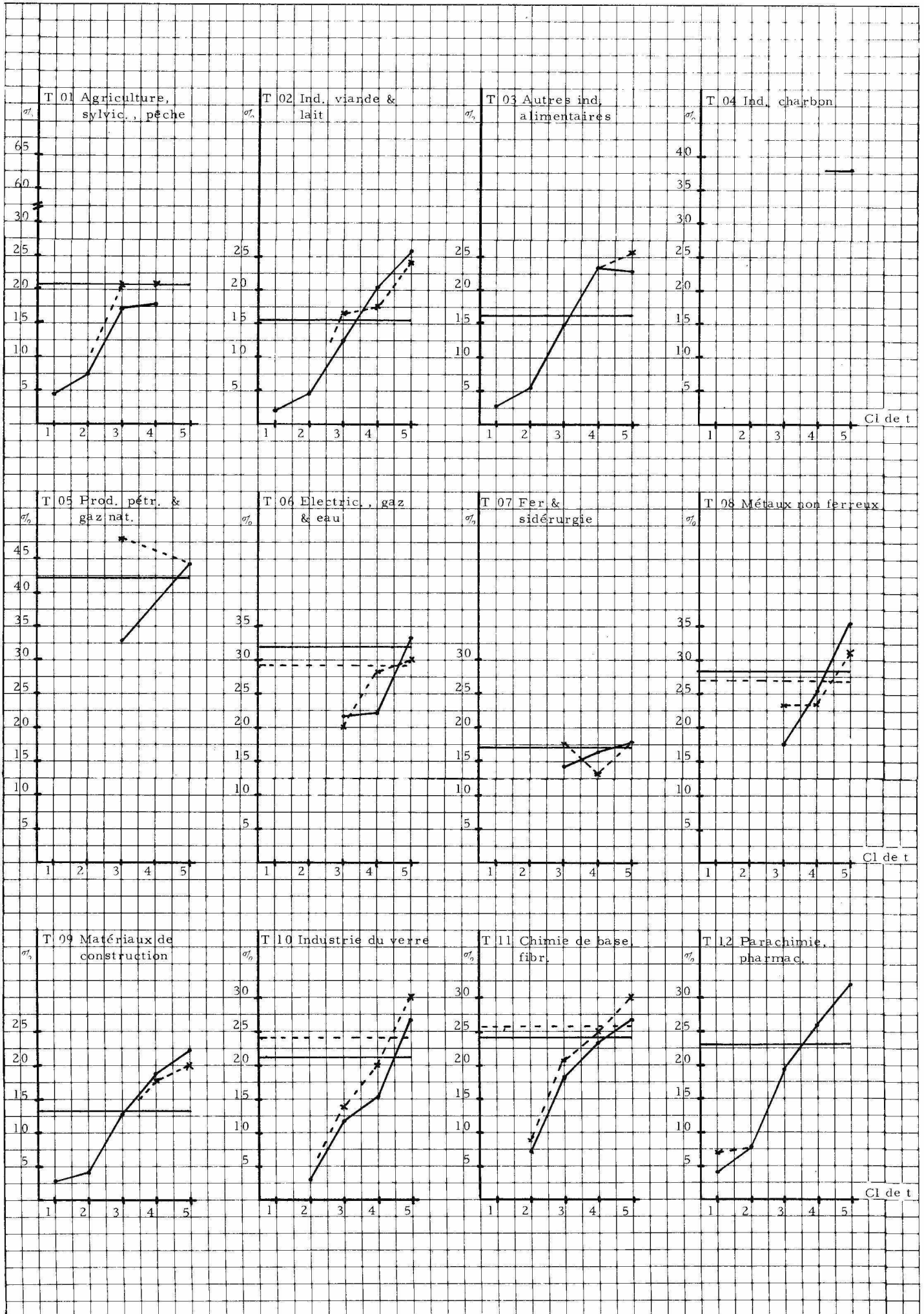


Tableau 30 - Pourcentages t_3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur

● ————— 1978 ✕ - - - - - 1977

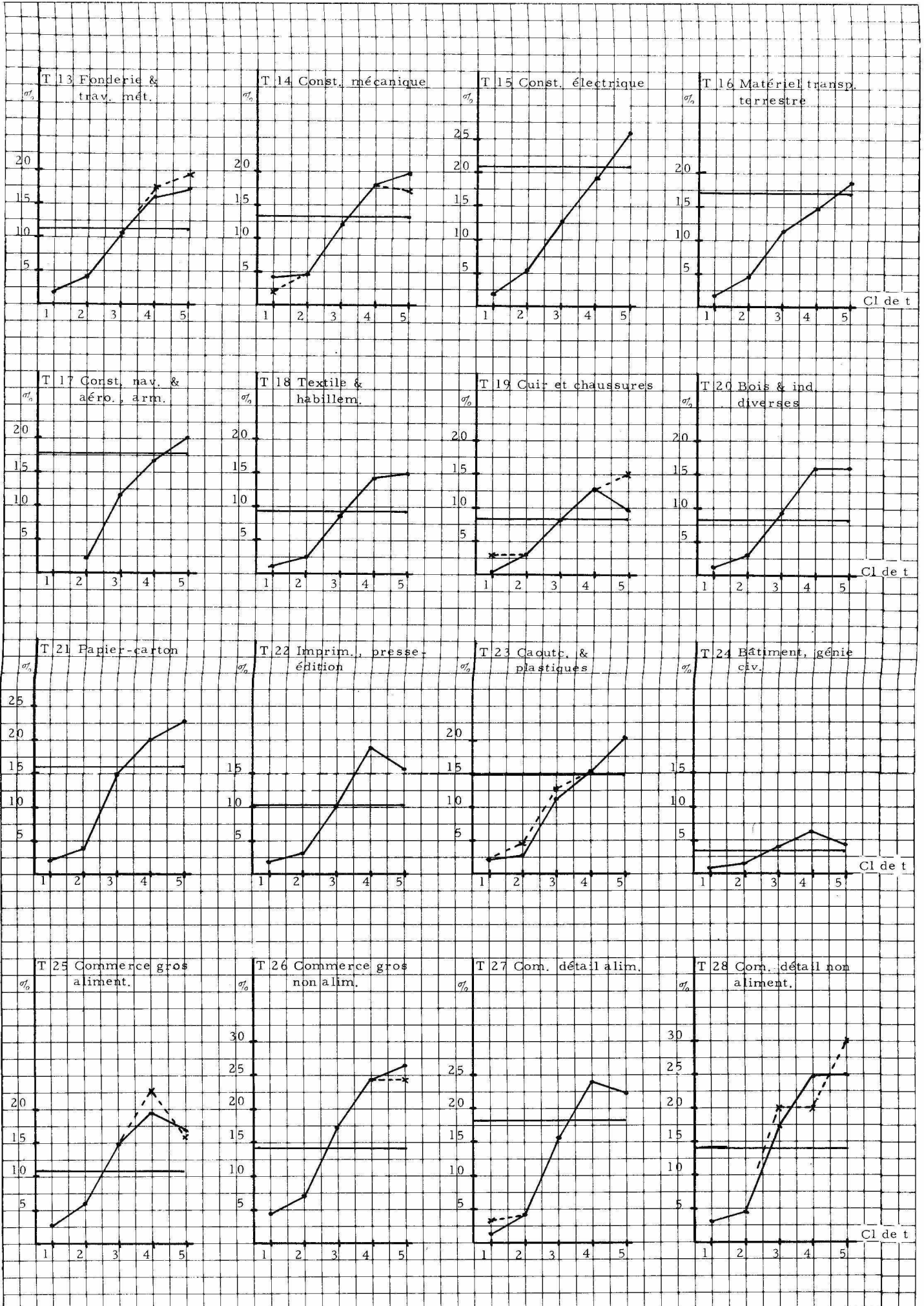


Tableau 30 - Pourcentages t_3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur

• ————— 1978 X - - - - - 1977

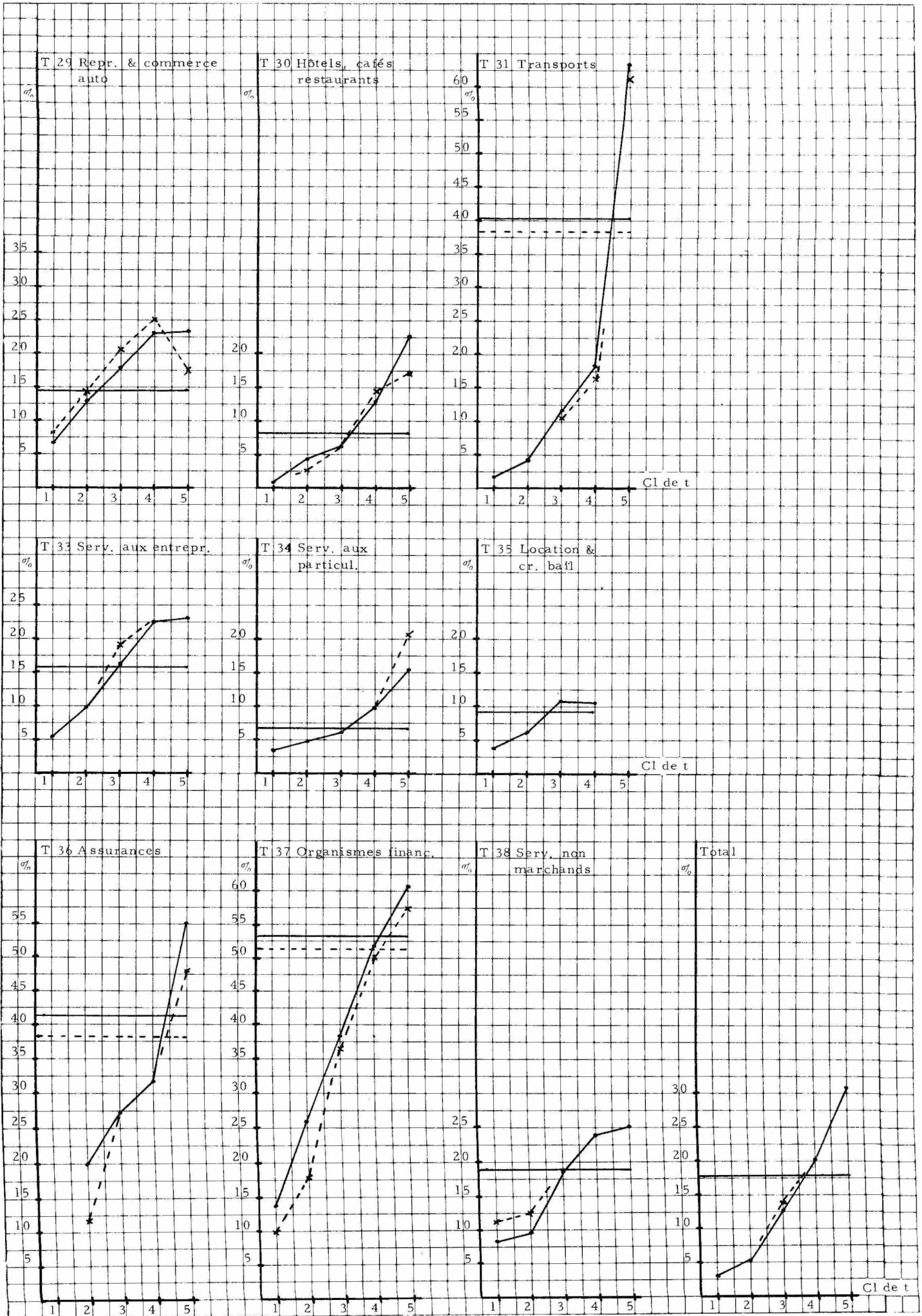


Tableau 31 - Taux de stagiaires par secteur 1978

• — t3 hommes x - - - - t3 femmes

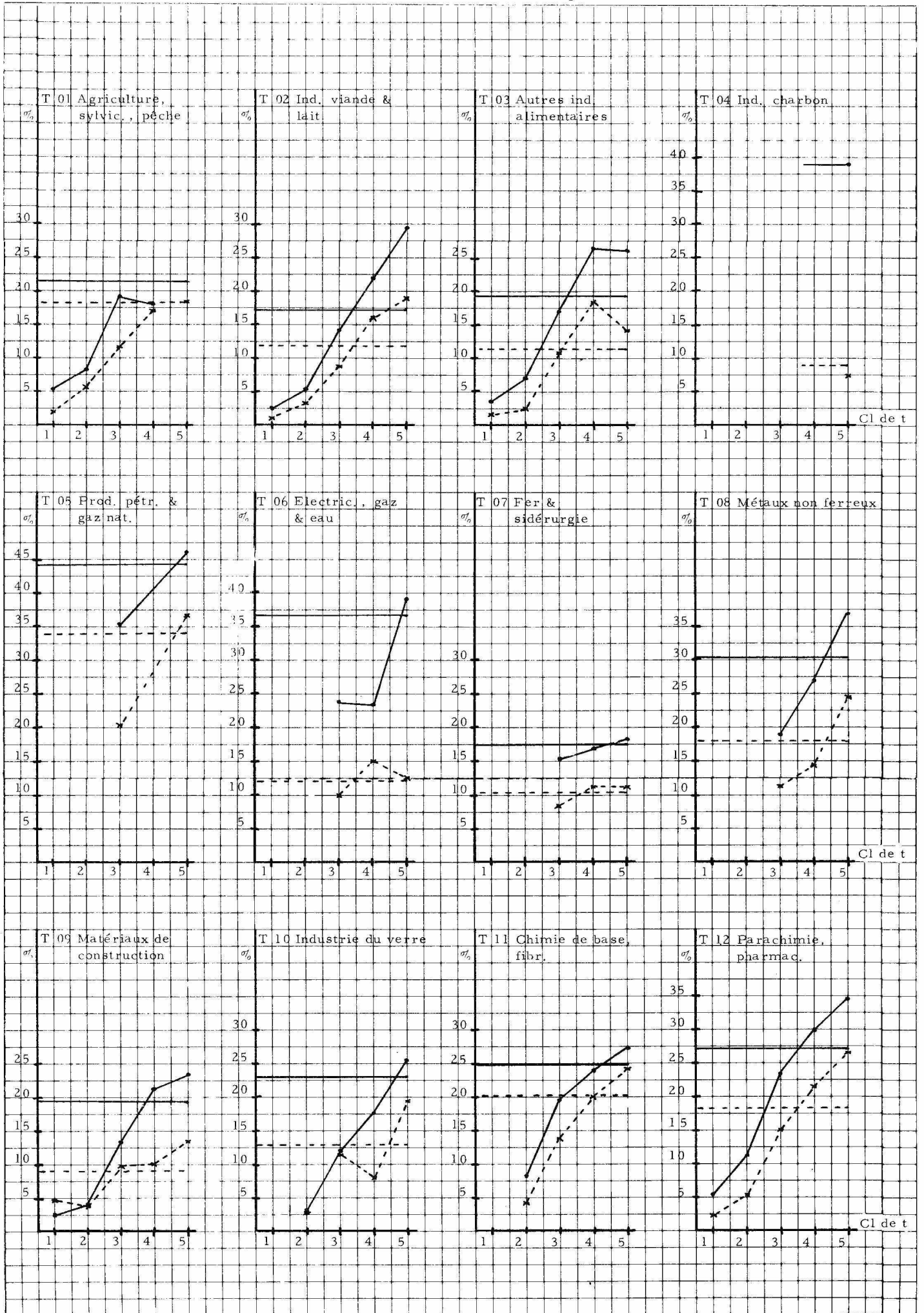


Tableau 31 - Taux de stagiaires par secteur 1978

• — t3 hommes x - - - - t3 femmes

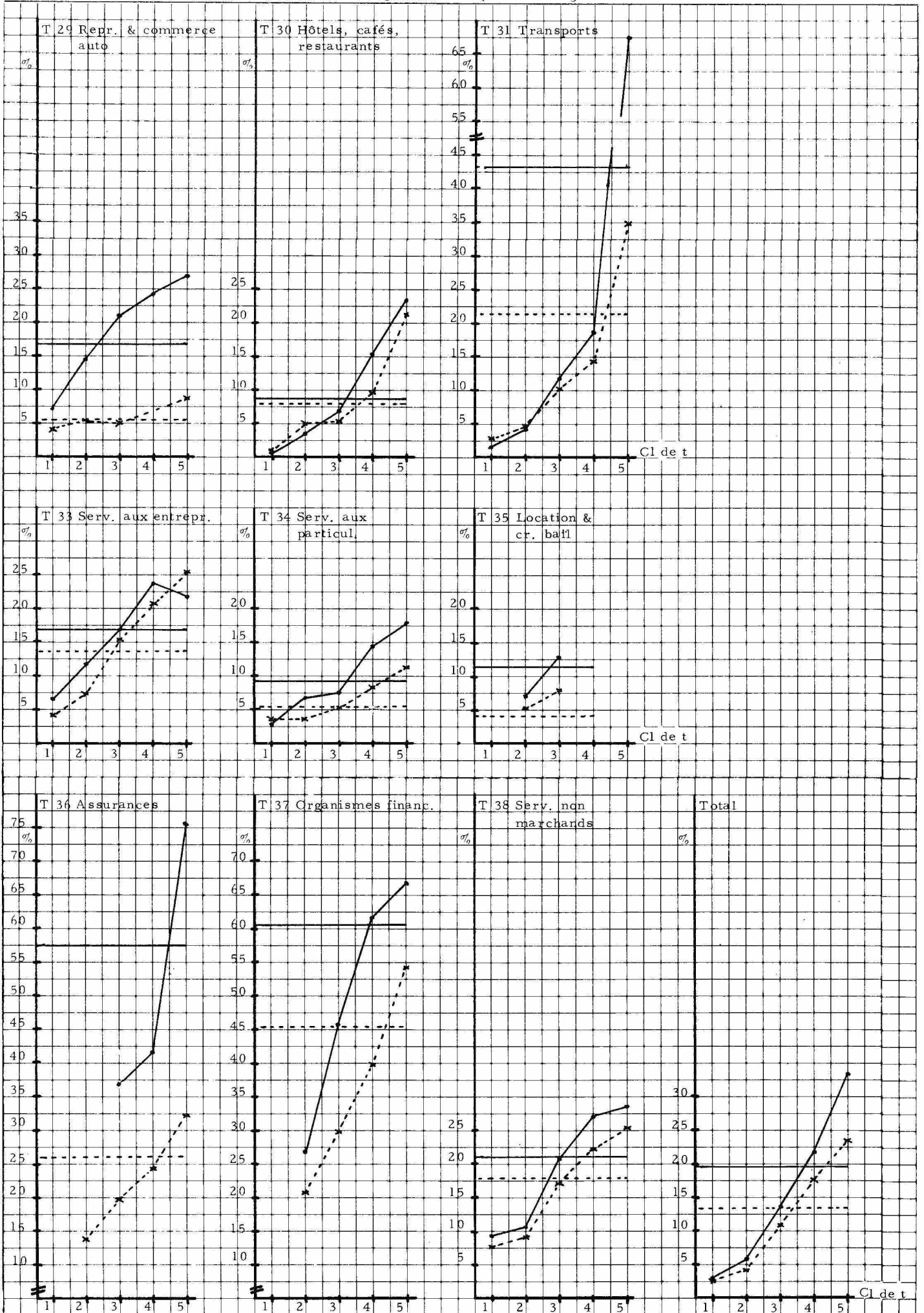


Tableau 32 - Champ constant 1978-77-76. Proportions p % des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires :

a : les 3 années ; b : 2 années sur 3 ; c : 1 année sur 3 ; d : aucune des 3 années

1978

		Classe 1				Classe 2				Classe 3			
		a	b	c	d	a	b	c	d	a	b	c	d
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	-	-	-	-	-	-	-	-	72	-	-	11
Industries de la viande et du lait	T 02	-	9	-	-	-	30	-	-	-	17	-	11
Autres industries alimentaires	T 03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	-	-	-	-	-	-	-	-	81	-	2	-
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	-	-	-	-	-	-	-	86	-	-	7
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	-	-	-	-	-	-	28	-	-	15	-	-
Industrie du verre	T 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	-	-	-	-	42	-	-	29	86	-	-	1
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	-	-	-	-	57	-	-	33	90	3	2	5
Fonderie et travail des métaux	T 13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction mécanique	T 14	-	-	-	-	-	-	-	-	72	-	-	11
Construction électrique et électron.	T 15	-	-	-	-	42	-	-	29	81	6	-	8
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	-	-	-	-	-	-	-	-	82	-	-	8
Ind. textile et de l'habillement	T 18	-	-	0	-	11	-	-	-	-	-	-	-
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	-	-	-	-	-	-	-	-	56	-	11	24
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	0	-	-	-	12	-	-	-	54	16	11	-
Ind. du papier-carton	T 21	-	-	-	-	-	-	-	-	78	-	3	6
Imprimerie, presse, édition	T 22	9	-	34	-	-	25	-	-	-	-	12	-
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	-	-	-	-	10	44	-	-	-	-	-	-
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	0	3	7	90	10	21	69	31	-	-	-	49
Commerce de gros alimentaire	T 25	-	-	-	-	-	-	-	77	7	-	-	11
Commerce de gros non alimentaire	T 26	-	-	-	-	-	-	37	81	7	4	8	-
Commerce de détail alimentaire	T 27	1	-	6	86	11	-	-	57	19	12	12	-
Commerce de détail non alimentaire	T 28	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	33	-	-	48	61	7	-	21	91	5	2	2
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	1	0	3	96	-	-	26	-	35	-	15	37
Transports	T 31	-	21	-	-	-	-	32	-	79	-	4	7
Services marchands aux entreprises	T 33	35	-	-	48	-	-	-	-	72	-	-	-
Services marchands aux particuliers	T 34	-	-	-	-	14	-	-	64	-	-	10	28
Assurances	T 36	-	-	-	-	-	-	-	-	87	2	2	9
Organismes financiers	T 37	28	28	-	32	57	-	-	16	88	-	1	1
Services non marchands	T 38	33	-	-	24	46	-	-	26	78	6	3	13
TOTAL		8	10	14	67	23	14	16	47	65	10	7	18

Seules figurent les proportions s'écartant de façon statistiquement significative de la valeur "Total" dans leur colonne.

Tableau 33 - Champ constant 1978-77. Proportions p % des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires :
a : les 2 années ; b : 1 année sur 2 ; c : aucune des 2 années, et compte non tenu de leur comportement en 1976

1978

		Classe 1			Classe 2			Classe 3		
		a	b	c	a	b	c	a	b	c
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	-	-	-	-	-	-	-	-	17
Industries de la viande et du lait	T 02	-	7	86	-	29	-	-	16	-
Autres industries alimentaires	T 03	-	-	-	-	-	-	-	-	19
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	-	-	-	-	-	-	89	-	3
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	-	-	-	-	-	-	84	5	11
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	-	-	-	-	-	86	-	4
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	-	-	-	-	-	-	70	-	18
Industrie du verre	T 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	-	-	-	42	-	38	85	6	9
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	-	-	-	-	27	34	87	3	10
Fonderie et travail des métaux	T 13	-	-	-	-	-	-	71	-	19
Construction mécanique	T 14	-	-	-	-	-	-	73	-	17
Construction électrique et électron.	T 15	4	-	-	45	-	41	77	-	13
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	-	-	-	-	-	-	77	-	11
Ind. textile et de l'habillement	T 18	-	-	-	19	-	-	-	-	-
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	-	-	-	-	-	-	56	15	30
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	-	-	-	14	-	66	58	17	-
Ind. du papier-carton	T 21	-	-	-	-	-	-	80	7	13
Imprimerie, presse, édition	T 22	-	-	-	19	-	-	-	-	-
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	-	-	-	18	26	-	-	-	-
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	1	-	87	12	10	78	33	-	56
Commerce de gros alimentaire	T 25	-	25	-	35	-	43	74	8	17
Commerce de gros non alimentaire	T 26	-	25	-	-	-	48	78	9	13
Commerce de détail alimentaire	T 27	4	-	83	15	-	72	-	20	-
Commerce de détail non alimentaire	T 28	-	-	-	-	-	-	-	15	-
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	22	-	-	62	-	25	94	3	3
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	-	3	86	16	-	72	40	-	46
Transports	T 31	-	-	-	-	30	42	78	-	12
Services marchands aux entreprises	T 33	20	-	63	39	-	45	73	-	17
Services marchands aux particuliers	T 34	-	-	-	-	-	62	54	-	34
Location et crédit-bafl immobilier	T 35	-	-	-	48	-	34	79	-	14
Assurances	T 36	-	-	-	-	-	-	90	4	7
Organismes financiers	T 37	43	-	45	69	-	19	84	-	8
Services non marchands	T 38	33	-	50	55	-	32	75	7	18
TOTAL		10	16	74	28	18	54	66	11	23

Seules figurent les proportions s'écartant de façon statistiquement significative de la valeur "Total" dans leur colonne.

Tableau 34 - Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires,
par secteur - 1978

SECTEUR		Manoeuvres Ouvr. spécial.	Ouvr. qual. Empl. qual.	Agents de maîtr. Agents techn. Techniciens	Ingénieurs Cadres	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	46	25	16	25	24
Industries de la viande et du lait	T 02	32	30	34	34	32
Autres industries alimentaires	T 03	31	38	40	39	37
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	124	71	49	43	78
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	30	78	70	60	70
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	118	79	85	74	82
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	69	84	79	43	77
Prod. minerais, métaux et demi- produits non ferreux	T 08	45	51	56	49	51
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	41	47	44	40	44
Industrie du verre	T 10	59	55	55	47	56
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	58	59	59	50	58
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	42	45	52	46	47
Fonderie et travail des métaux	T 13	50	55	47	42	50
Construction mécanique	T 14	58	53	47	42	51
Construction électrique et électron.	T 15	54	56	79	68	68
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	80	88	70	60	79
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	74	71	64	48	64
Ind. textile et de l'habillement	T 18	85	56	44	42	65
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	115	46	38	38	69
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	46	35	44	41	40
Ind. du papier-carton	T 21	31	31	36	38	33
Imprimerie, presse, édition	T 22	46	52	50	44	49
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	117	60	106	60	90
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	82	54	44	39	52
Commerce de gros alimentaire	T 25	30	31	38	35	33
Commerce de gros non alimentaire	T 26	53	35	48	41	41
Commerce de détail alimentaire	T 27	30	27	31	32	29
Commerce de détail non alimentaire	T 28	28	25	35	27	27
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	54	34	34	36	36
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	29	31	37	35	32
Transports	T 31	74	52	60	110	60
Services marchands aux entreprises	T 33	45	42	56	44	46
Services marchands aux particuliers	T 34	83	79	64	42	72
Location et crédit-bail immobilier	T 35	29	34	32	31	32
Assurances	T 36	90	62	54	29	56
Organismes financiers	T 37	49	54	56	56	55
Services non marchands	T 38	138	80	67	59	80
TOTAL		67	53	59	52	57

Tableau 35 - Structures des nombres de salariés (%)
 Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t₃ %)] selon leur qualification professionnelle,
 par secteur 1978

T	Manoeuvres Ouvriers spécialisés Employés non qual.	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs Cadres	Total stag/sal t ₃ %
Agriculture, sylvic., pêche 01	9		13	62 58	21
Industrie viande & lait 02	12		13	30 38	16
Autres ind. alimentaires 03	10		16	26 40	16
Industrie du charbon 04	41		33	56 53	38
Prod. pétr. & gaz nat. 05	13	37	48	57	42
Electr., gaz et eau 06	12	22	40	51	32
Fer & sidé- rurgie 07	12		16	26 34	17
Métaux non ferreux 08	18		28	41 44	28
Matériaux de const. 09	8		13	26 32	13
Industrie du verre 10	24		15	33 36	21
Chimie de base, fibr. 11	15	19		33 43	24
Parachimie, pharmac. 12	10	19		28 52	23
Fonderie & trav. mét. 13	6		11	18 28	11
Const. mécanique 14	9	12		17 28	13
Const. électrique 15	9		16	39 42	21
Matériel transp. terrestre 16		8		20 36 41	17
Const. nav. & aéro., arm. 17	7	15		22 36	18
Textile & habillem. 18	13		5	16 24	9
Cuir & chaussures 19	8		6	12 28	8
Bois & ind. diverses 20		5	10	13 21	8
Papier- carton 21		8	18	26 42	16
Imprim., presse, édition 22	4	11		9 16	10
Caoutc. & plastiques 23		11	15	22 29	15
Commerce gros alimentaire 25	6		11	13 22	11
Commerce gros non aliment. 26	8	13		17 24	14
Commerce détail aliment. 27	13		17	28 43	18
Com. détail non aliment. 28	10	15		7 30	14
Rép. & com. auto 29	7		14	27 24	15
Hôtels, cafés, restaurants 30		5	8	25 16	8
Transports 31	40	43		32 38	40
Serv. aux entrepr. 33	5	13	22	33	16
Serv. aux particul. 34		4	12	9 9	7
Location & crédit-batl 35		3	10	18 27	9
Assurances 36	35	39	32	74	41
Organismes financ. 37	33	49	70	51	53
Serv. non marchands 38	14	19	43	25	19
TOTAL sauf T 24	10		19	29 33	19,2

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 %

Liste des secteurs d'activité économique

Code	Intitulé	cf. page
T 01	Agriculture, sylviculture, pêche.....	32
T 02	Industries de la viande et du lait.....	32
T 03	Autres industries agricoles et alimentaires.....	30
T 04	Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction.....	24
T 05	Production de pétrole et de gaz naturel.....	24
T 06	Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau... ..	24
T 07	Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier.....	28
T 08	Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux.....	26
T 09	Production de matériaux de construction et minéraux divers.....	30
T 10	Industrie du verre.....	28
T 11	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques.....	26
T 12	Parachimie et industrie pharmaceutique.....	28
T 13	Fonderie et travail des métaux.....	34
T 14	Construction mécanique.....	34
T 15	Construction électrique et électronique.....	26
T 16	Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre.....	28
T 17	Construction navale et aéronautique, armement.....	30
T 18	Industries textile et de l'habillement.....	34
T 19	Industries du cuir et de la chaussure.....	34
T 20	Industries du bois et de l'ameublement ; industries diverses.....	37
T 21	Industrie du papier et du carton.....	32
T 22	Imprimerie, presse, édition.....	34
T 23	Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques.....	28
T 24	Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole... ..	34
T 25	Commerce de gros alimentaire.....	34
T 26	Commerce de gros non alimentaire.....	30
T 27	Commerce de détail alimentaire.....	32
T 28	Commerce de détail non alimentaire.....	32

Code	Intitulé	cf. page
T 29	Réparation et commerce de l'automobile.....	32
T 30	Hôtels, cafés, restaurants.....	37
T 31	Transports.....	24
T 33	Services marchands rendus principalement aux entreprises.....	30
T 34	Services marchands rendus principalement aux particuliers.....	34
T 35	Location et crédit bail immobiliers.....	34
T 36	Assurances.....	26
T 37	Organismes financiers.....	24
T 38	Services non marchands.....	26

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS AU FINANCEMENT

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A **L'ANNÉE 1979** OU A

(Lire attentivement la notice n° 2484

C.E.R.F.A. n° 30-0995
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 235 ter J du code général des impôts.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR L'ENTREPRISE

D MONTANT DES DÉPENSES EFFECTIVEMENT CONSENTIES (v. notice) (arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)			
Dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (sans convention de formation)	- Frais de personnel enseignant ①	} Total →	⑤
	- Frais de personnel non enseignant ②		
	- Fournitures et matières d'œuvre ③		
	- Autres frais de fonctionnement ④		
- Dépenses d'amortissement du matériel d'équipement et des locaux spéciaux	⑥		
- Dépenses de formation effectuées en application de conventions (à détailler cadre H)			
- Exécution du plan de formation (§ A du cadre H)	⑦		
- Exécution des congés-formation (§ B du cadre H)	⑧		
- Rémunérations versées aux stagiaires par l'entreprise	⑨		
- Dépenses de transport et d'hébergement supportées par l'entreprise	⑩		
- Versements effectués au titre de fonds d'assurance formation (à détailler cadre I)	⑪		
- Versements à des organismes agréés (dans la limite de 10 % du chiffre figurant au cadre B, ligne ②)(à détailler cadre J).....	⑫		
- Versements effectués au titre d'une taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle et assimilés	⑬		
- Part de la contrib. pour frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	⑭		
- Financement d'actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi (à détailler cadre K)	⑮		
- Versement du 15-09-79 (Lois n° 78-653 du 22-06-78, art. 3 et n° 78-1239 du 29-12-78, art. 33)	⑯		
- Dépenses de stages pratiques (dans la limite de 0,1 % du montant des salaires figurant ligne ① du cadre B, cf. notice n° 2484).	⑰		
Total	⑱		
- A DÉDUIRE - Montant des subventions effectivement perçues en 1979	⑲		
- DÉPENSES DÉDUCTIBLES (ligne 18 - ligne 19) (à reporter ligne③ du cadre B)	⑳		

E NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES DE STAGE ET DE CONGES DE FORMATION (ne pas inscrire de fractions d'heure)						
Formations s'adressant aux		Manœuvres Ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	Ouvriers et employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAUX
1		2	3	4	5	6
Nombre de stagiaires	Hommes ①					
	Femmes ②					
	Total ③					
Nombre d'heures de stage	Rémunérées ④					
	Non rémunérées ⑤					
	Total ⑥					
Loi 17-7-78 et Accord 9/7/70 et 9/7/76	Jeunes (art. L 930-2) ⑦					
	Rémunérés par l'employeur ⑧					
Nombre de congés de formation	Non rémunérés par l'employeur ⑨					

F EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIÉS			
Types de stage 1	Nombre total de stagiaires ayant suivi des stages organisés		Nombre de jeunes travailleurs compris dans les chiffres des colonnes 2 et 3 4
	à l'intérieur de l'entreprise (sans convention de formation) 2	en application de conventions conclues avec des organismes extérieurs 3	
- Prévention ①			
- Adaptation ②			
- Promotion ③			
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances ④			
TOTAUX ⑤			

IMPORTANT : NE PAS OMETTRE DE REMPLIR LES CADRES FIGURANT AU

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

N° 2483

Direction générale des impôts
Département (code) et commune

LA PÉRIODE DU _____ 19__ AU _____ 19__

avant de remplir la présente déclaration)

ANNÉE

79

A CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE DÉCLARANTE

① Nom et prénom de l'exploitant _____
ou raison sociale de l'entreprise _____

② Numéro SIRET du principal établissement _____

③ Code activité _____ — Activité principale _____

④ 1980 N° et rue _____ Tél. _____
Adresse au 1^{er} janvier } Code postal _____ Commune _____ Arrt _____
⑤ 1979 _____ (Paris, Lyon, Marseille)

Nombre d'établissements de l'entreprise employant } ⑥ de 50 à 299 salariés... _____
} ⑦ 300 salariés ou plus... _____

Nombre de commissions de formation ⑬ _____

Nombre de salariés au dernier jour ouvrable de l'année ou de la période

⑧ Hommes _____
⑨ Femmes _____
⑩ Total _____

Dans le total ci-dessus, nombre

⑪ d'apprentis sous contrat _____
⑫ de jeunes travailleurs _____

B DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION INCOMBANT A L'ENTREPRISE

(arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)

Montant des salaires versés au cours de l'année ou de la période ① _____ F

Employeurs franchissant le seuil de 10 salariés en 1979 ou en 1980 (voir notice).

Montant de l'abattement ①a _____ F
Salaires nets : différence ① - ①a ①b _____ F

Montant de la participation incombant à l'entreprise : ① ou ①b x 1,10 % ② _____ F

Montant des dépenses effectivement consenties au cours de l'année ou de la période (ligne 20 du cadre D ci-contre) ③ _____ F

S'il s'agit d'une insuffisance de dépenses, différence ② - ③ à inscrire en case ④ ④ _____ F

S'il s'agit d'un excédent de dépenses, différence ③ - ② à inscrire en case ⑤ ⑤ _____ F

Excédents reportables de 1976, de 1977 et de 1978 (Total de la colonne 4 du cadre L au verso) ⑥ _____ F

Différence ④ - ⑥ à inscrire en case ⑦ si la case ④ est supérieure à la case ⑥ ⑦ _____ F
Inscrire le chiffre 0 dans le cas contraire.

Versement de régularisation résultant d'un changement d'affectation du matériel ou de la résorption de conventions venues à échéance au 31-12-1979 (voir notice) ⑧ _____ F

Montant de la majoration pour défaut de consultation du comité d'entreprise (50 % du montant ②) ⑨ _____ F

MONTANT GLOBAL (⑦ + ⑧ + ⑨) DU VERSEMENT A EFFECTUER AUPRÈS DU RECEVEUR DES IMPÔTS ⑩ _____ F

Pièces jointes :

— Nombre de procès-verbaux de délibération du comité d'entreprise, des comités d'établissement ou de l'organisme en tenant lieu ⑪ _____

— Nombre de procès-verbaux de carence prévus à l'article 13-1 de l'ordonnance modifiée du 22 février 1945 ⑫ _____

Mode de paiement (mettre une croix dans la case utile) : en numéraire ; par chèque bancaire
par mandat ou par virement postal autre mode de paiement _____

A _____, le _____

Nom et qualité du signataire : _____ Signature : _____

C RÉSERVÉ AUX SERVICES DES IMPÔTS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DATE DE RÉCEPTION : _____ PRISE EN RECETTE

Somme Taux I.R. : _____ %
Date Montant ① _____ F
Numéro
N° R. 30 TOTAL A PAYER ... ② _____

G

Rég. _____ Dép. _____ N° d'ordre _____

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Intitulé	Pages
	<u>Tableaux dans le texte</u>	
	Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1979	9
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés - ayant fait des dépenses de formation - ayant fait des versements au Trésor	13
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés, ayant eu des stagiaires. 1978-1979	15
	Pourcentages des entreprises ayant eu des stagiaires en 1976 et/ou 1977 et/ou 1978 - classes 1, 2 et 3.	15
	Pourcentages de salariés ayant bénéficié de stages. 1978-1979	16
Numéro	<u>Tableaux en annexe</u>	
1	Effectifs d'entreprises et de salariés	41
2	Effectifs de l'échantillon (entreprises)	41
3	Répartition des entreprises selon le taux t1 de leur participation aux dépenses de formation	42
4	Données financières	43
5	Structure des dépenses par catégorie en % des dépenses totales	44
6	Nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie	45
7	Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille	46
8	Nombres de stagiaires et d'heures de stage selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires	47
9	Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle	48
10	Pourcentages t3 des nombres de salariés ayant bénéficié de stages, selon leur catégorie professionnelle - 1978	48
11	Durée moyenne des stages	49
12	Dépenses de formation par salarié	49
13	Répartition des stages individuels	50
14	Structure des nombres de stages individuels	51
15	Répartition des congés de formation	52

16	Principales données régionales	53-54
17	Principales masses de dépenses par région	55
18	Taux de participation financière t1 %, par région et classe de taille	56
19	Graphiques des taux de participation financière t1 %, en 1978 par région et classe de taille	57
20	Nombres de stagiaires et d'heures de stage, par région, selon le niveau de qualification initial des stagiaires	58-59
21	Principales données départementales - 1978	60-61-62
22	Taux de réponse par secteur, en % des nombres de salariés - 1978	63
23	Taux de réponse par secteur agrégé, en nombres d'entreprises - 1976	64
24	Principales données sectorielles - 1978	65-66
25	Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t1 et le pourcentage t3 de salariés ayant suivi des stages - 1978	67
26	Répartition des secteurs selon la durée moyenne des stages et le pourcentage t3 de salariés ayant suivi des stages - 1978	68
27	Taux de participation financière t1 % selon le secteur d'activité économique et la classe de taille - 1978	69
28	Graphiques des taux de participation financière t1 par secteur et classe de taille - 1978	70-71
29	Graphiques des pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires, par secteur et classe de taille - 1978	72-73
30	Graphiques des pourcentages t3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur et classe de taille - 1978	74-75-76
31	Graphiques des pourcentages t3 de salariés hommes et femmes ayant suivi des stages, par secteur et classe de taille - 1978	77-78-79
32	Proportions des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires en 1976 et/ou 1977 et/ou 1978, par secteur, classes 1, 2 et 3	80
33	Proportions des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires en 1977 et/ou 1978, par secteur, classes 1, 2 et 3	81
34	Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires, par secteur - 1978	82
35	Structure des nombres de salariés (%) Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t3 %)] selon leur qualification professionnelle, par secteur - 1978	83
	- Liste des secteurs d'activité économique	84

**SERVICES DU CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**
9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 575.62.63

CONSEILLERS

Conseiller scientifique : Vincens (Jean), professeur à l'Université de Toulouse I.
Conseillers pédagogiques : Bégarra (Raphaël), inspecteur général de l'instruction publique ; Cénat (Jean-Luc), chargé de mission d'inspection générale ; Grandbois (Roger), inspecteur général de l'instruction publique ; Janod (Robert), inspecteur principal de l'enseignement technique ; Philippe (Roger), doyen d'inspection générale ; Biencourt (Louis), chargé de mission d'inspection générale.

DIRECTION

- **Secrétariat de direction**
M^{lle} Dumoutier (Catherine)
- **Adjoint au Directeur pour la recherche et les publications**
M. Iribarne (Alain d')
- **Mission des liaisons internationales**
M. Bertrand (Olivier)
- **Adjoint au Directeur pour les affaires générales et administratives**
N...
- **Mission des relations avec les conseils de la formation et de l'emploi**
M^{lle} Soullisse (Odette)
- **Chargé de mission pour les enseignements supérieurs**
M^{me} Pagès (Josette)
- **Chargé de mission pour les enseignements technologiques**
M^{lle} Meylan (Françoise), inspectrice de l'information et de l'orientation

SERVICES

- **Service administratif et financier**
Chef du service :
M^{me} Ferrari (Sylviane),
conseiller administratif des
services universitaires
- **Service Informatique**
Chef du service :
M. Iagolnitzer (Edmond)
- **Service d'information et de documentation**
Chef du service :
N...
Centre documentaire
M. Blondet (Daniel)

DEPARTEMENTS

- **DEPARTEMENT DE LA QUALIFICATION DU TRAVAIL**
Chef du département : M. Cessieux (René)
Chargé d'analyser les formes et le contenu du travail humain ; de décrire les emplois et leur organisation ; de rechercher les évolutions du travail en vue de l'information professionnelle, la formation et l'emploi des jeunes et des adultes ; de contribuer à la normalisation de la documentation sur les activités professionnelles et à l'amélioration des nomenclatures, définitions ou codes utilisés dans ce domaine.
Répertoire français des emplois :
M. Kirsch (Jean-Louis), M. Simula (Pierre)
- **DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES PREVISIONS**
Chef du département : M. Menu (Dominique)
Chargé d'établir les liaisons entre le fonctionnement du système éducatif et l'évolution de la situation de l'emploi à court, moyen et long termes ; de mettre en œuvre les études du Centre pour enrichir les prévisions sur l'offre et la demande de qualifications afin notamment de préciser les estimations sur les besoins en formation et les débouchés professionnels ; de procéder à des bilans approfondis dans les secteurs économiques et les régions en vue de déterminer les équilibres entre les emplois et les formations.
Bureau des statistiques professionnelles
Chef de bureau : M. Maréchal (Pierre)
Chargé de répondre aux besoins du Centre liés à l'exécution de ses programmes ; de satisfaire les demandes particulières d'organismes extérieurs ; d'améliorer l'information statistique sur les professions ; d'appliquer ses recherches au rapproche-
- ment et à l'exploitation comparée des données chiffrées sur l'emploi et les formations.
- **DEPARTEMENT DES FORMATIONS ET CARRIERES**
Chef du département : M. de Virville (Michel)
Chargé de procéder à l'évaluation professionnelle des formations conduisant à la qualification ; d'étudier les modalités et les conditions du passage de la formation à l'activité, notamment dans le cas des jeunes ; d'observer les carrières suivant l'utilisation des connaissances initiales et les besoins de l'éducation des adultes ; de créer et d'actualiser régulièrement l'information systématique sur l'insertion et les cheminements professionnels des jeunes et des adultes après leur formation.
Observatoire national des entrées dans la vie active :
Chargé des enquêtes : M. Gensbittel (Michel-Henri)
Chargé des questions régionales : M. Biret (Jean)
- **MISSION PEDAGOGIQUE**
Chef de la mission : M^{lle} Lantier (Françoise)
Chargée d'étudier les innovations techniques et leurs effets sur le travail selon les besoins de l'actualisation ou de la modernisation des formations ; d'associer les travaux du Centre à la recherche sur les objectifs de l'enseignement par l'analyse des compétences professionnelles à développer ; d'assurer, avec le concours des conseillers pédagogiques, les liaisons nécessaires avec l'Institut national de recherche pédagogique, les institutions ou les organismes de formation.

**Pour tous renseignements concernant les publications du CEREQ
s'adresser au Service d'Information et de Documentation (Tél. : 575.62.63 - poste 218)**



centre
d'études et
de recherches
sur les qualifications

9, Rue Sextius Michel - 75732 PARIS CEDEX 15

STATISTIQUE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE FINANCEE
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS
D'EMPLOYEURS N°2483)
ANNEES 1978-1979

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07
TEL. 261.50.10 TELEX 204826 DOCFRAN PARIS